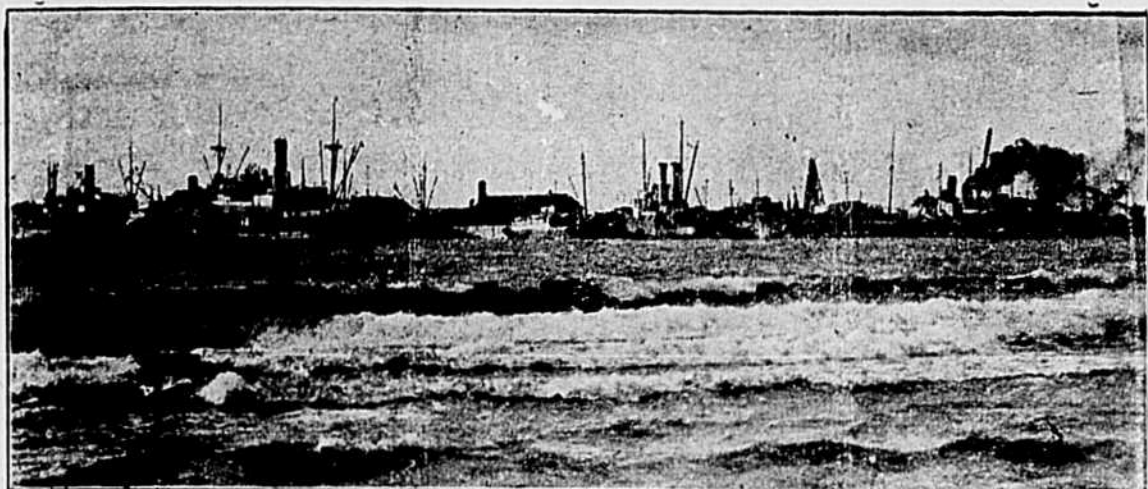




Le PROGRES du GOLFE

AI ME DIEU ET VA TON CHEMIN

RIMOUSKI A LA FIN DU XIX^e SIECLE

par JOSEPH GAUVREAU

Respectueusement dédié à
Son Excellence Sir Eugène
Fiset, lieutenant-gouverneur

Un groupe de "jeunesses" de Rimouski à cette époque

Au Rocher Blanc



Rangée du haut, de gauche à droite : Atala Parent, Olympe Chauveau, « Souris » Caseault, Alexandre Chauveau, Amélie Parent, John Sylvain. Les trois debout, en arrière : Germaine Mousseau, Edouard Fiset, Isidore Côté. Deuxième rangée (au centre), de gauche à droite : Annette Mousseau, Eugène Fiset, Anne-Marie Gleason, Camille D'Amours, Stella Pouliot, Mina Caseault. Rangée du bas, de gauche à droite : Romuald Fiset, Elise Chauveau, Edouard Martin, Jos. Mousseau, Marie Chauveau, Ernest Bélisle, May Pouliot, Pierre Chauveau (fils de Pierre), Charlie Chauveau (fils du juge Alexandre), Alexandre Chauveau jr (fils de Pierre). Dans cette photo, on reconnaît, entre autres, Mme H. Fiset (Atala Parent), Mme Frigon (Souris Caseault), Mme C.P. Casgrain (Germaine Mousseau), Mme W.A. Huquelin (Anne-Marie Gleason), Mme Prudent Vallee (Mina Caseault), parmi celles qui vivent encore.

tut plus constant en médecine qu'ailleurs.

En 1890, s'ajoutèrent trois nouvelles recrues : Alexandre Simard, Edouard Martin et l'autre, Simard rebrousse chemin.

En 1891, Ernest Bélisle, le solitaire, augmenta d'une unité le contingent universitaire. Jos. Mousseau, étudiant en droit, n'était-il pas aussi de sa promotion ?

En 1892, Josué Pineault, son cousin J.-A. et plus tard son frère Georges, étudiants en médecine du Sacré-Coeur, se joignirent à eux.

Enfin, Philippe Bégin vint ! Avec lui, ce fut l'émancipation de tout le quadrilatère qui s'étend de l'église du Sacré-Coeur à la tour de la Pointe-au-Père, de l'île St-Barnabé au Lac Neigette !

Se suivirent immédiatement, en 1894, Antonio Couillard, l'actuel Magistrat du District de Rimouski, et Eugène Fiset, notre Sir Eugène actuel.

Si vous faites la récapitulation, vous comptez une quinzaine d'universitaires à Rimouski, de 1890 à 1895, et la lignée ne s'est plus tarie.

A cette quinzaine ajoutez les autres Fiset, Marc-Aurèle, Edouard et John ; les Chauveau, Alexandre et Charly, et leurs cousins fils de Pierre ; Léonidas Dionne, Isidore Gagnon, John Sylvain ; les Tessier, Emile, Henri et Auguste ; Elzéar Sasseville, L.-G. Belzile, Marc-Aurèle Drapeau, Jean Martin ; les Blair, Edgar Couillard, les Helleur, les Das-tous ; tous de même compagnie.

LES ENFANTS DU SENEATEUR FISSET, EN 1893



Debout : Edouard, Aimée, Eugène, Assis : Corinne, Hedwidge, Romuald, John. — Marc-Aurèle absent.

tous plus ou moins vieux, des habitués du Château Rouleau, sur les débris duquel s'élève aujourd'hui la fastueuse résidence de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, le Général Sir Eugène Fiset, sans omettre, comme auréole de gloire, la prenante figure d'Arthur Buies, le maître du verbe qui ne vieillit jamais ; vous comprendrez sans peine que les chefs de file ne manquaient pas pour dresser des programmes d'amusements et que la difficulté de l'époque était le choix à faire.

Ni le golf, ni le tennis, ni l'automobile, ni le moteur pratique n'étaient encore apparus. Le yachting et les excursions en grande charrette constituaient les sports favoris. Les Lemoine de Québec, Maurice et Alphonse, qui pensionnaient chez Joseph à Luc St-Laurent, à partir de 1885, avaient enseigné le yachting à titre de précurseurs. Leurs fréquentes excursions en canot et en yacht à travers les îles du Bic jusqu'au Cap à l'Original en avaient suscité le goût. Aucun de nos aînés n'avait refusé leur invitation. L'on parlait couramment, comme d'un fait d'importance, d'une nuit à la belle étoile, sur l'eau ou dans les bois.

Les occasions ne manquaient pas. Les embarcations non plus. Les yachts étaient nombreux, mouillés dans la rade ou amarrés aux quais. Les principaux capitaines s'appelaient Pierre Thériault, Adhémar Martin, Charles Lepage, Alphonse Fournier, Frank Poulin, Blair, Tessier, Chauveau. Et puis, la goélette du Père Abraham Caron était l'avisé incomparable de l'époque ; mais l'on compte sur les doigts de la main les privilégiés qui prirent place à son bord pour l'une de ces fantastiques randonnées dans le Golfe, aux alentours des îles St-Pierre et Miquelon, mystérieuses expéditions au pays de la méduse, dans l'île de Cythère, dont on revenait toujours fortement approuvé, la tête remplie de souvenirs et d'anecdotes qui défrayaient les conversations bien au-delà des vacances. Cela, c'était du sport de grande envergure qui n'était l'apanage que du petit nombre. La masse devait aviser à choses plus faciles, à portée de mains, sur la terre ferme.

Gogaille, musique et dans constituaient à peu près les seuls amusements de l'époque.

La gogaille s'effectuait un peu partout, de préférence au Rocher Blanc, qui n'avait encore rien perdu de ses charmes primitifs. Grands arbres racornis par les vents du large, fourrés et buis-

sons, musique des vagues léchant la plage, constituaient ses charmes. La fée Mélancolie habitait là et la Poésie immanente dans l'air planait au-dessus des cimes. On s'y rendait en grand-charrette, bruyamment, en chantant : « Tourne ma roulette et vi-rions là ». Sitôt rendus, il se faisait comme une course folle de perdrix apeurées et, à l'instar de celles-ci, toutes traces vivantes disparaissaient à la faveur des buissons qui ne manquaient pourtant pas... d'ardeur ni de fumée de cigarette. Seuls les sages, préposés à la gamelle, continuaient leurs gais refrains.

Une excursion au Rocher Blanc, à l'île St-Barnabé, dans le bois de Monsieur Asselin, au moulin du Père Laurent Labrie ou à la tour de la Pointe-au-Père, se terminait invariablement par une tranquille et délicieuse soirée de musique et de chant au Château Rouleau ou chez un particulier. Notre Auditorium de choix était chez l'avocat J.-N. Pouliot, dont le minaret juché dans l'ensemble, sur un coteau boisé, entouré de vastes jardins fleuris, nous faisait toujours bon accueil.

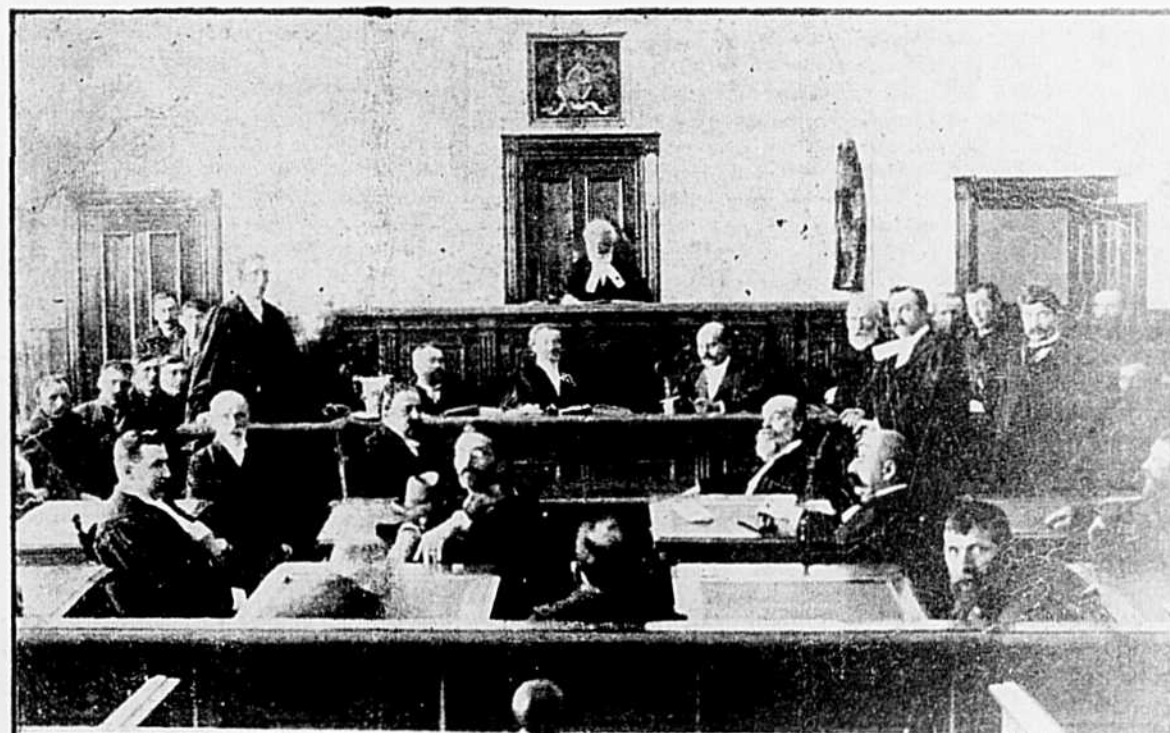
Ah, les belles soirées d'autre-fois, au son du piano, de la harpe, de la mandoline et des violons ! Du cornet aussi, lorsque l'acteur Labelle était en veine. Et pourquoi ne pas le dire, surtout du violon de May ! Non, nos oreilles ! La radio ne nous a encore fait entendre rien de comparable à ces concerts improvisés de

QUATRE POTACHES DE RIMOUSKI En 1890



Debout : Edouard Martin, Marc-Aurèle Fiset. Assis : Alexandre Simard, Joseph Gauvreau. Avant la sortie du Séminaire, il y a 50 ans.

Une séance du prétoire vers 1900



Cette photographie fut prise dans la salle d'audience du Palais de Justice de Rimouski il y a une quarantaine d'années, alors que la Cour Supérieure était en séance sous la présidence de l'hon. juge Jules-E. Larue, qui siégea dans notre district de 1885 à 1905, et que l'on voit sur le banc. Dans le groupe, sur le parquet, nous reconnaissons les protonotaires Prisque Letendre et Arthur Chamberland, le shérif L.-N. Asselin, l'huissier-audencier et geôlier Edouard Thériault (debout, à gauche), M. Herménégilde Martin, H. C. S., le constable Charles Lepage, fils Jacques, le registraire Edouard Letendre, les avocats Norbert Pouliot, R.-A. Drapeau, Napoléon Bernier, A.-P. Garon (alors magistrat de district), Louis Taché et Jean-B. Martin. Au premier plan, à droite, regardant vers l'appareil photographique, la figure bien connue de M. François (« Menon ») Proulx. Tous ceux que nous venons de nommer sont disparus, sauf Me Jean Martin, C. R., et M. Ed. Thériault, H. C. S.

RIMOUSKI (vu d'un avion)



Au large, l'île Saint-Barnabé. A gauche, l'île-à-Camel.

nos vacances d'autrefois, dans nos si sympathiques chez-nous. A un demi-siècle de distance, les échos nous en reviennent encore, prometteurs, enchanteurs, capotants. C'est de là que nous vient tout l'humanisme de nos âmes. Coteaux, monts et collines, arbres géants, petits arbrisseaux, fourrés et buissons, bruit des vagues, vue des étoiles, musique de chambre et propos d'amis, rien ne saurait jamais vous surpasser en harmonie, en charme, en douceur et en paix !

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que des vacances, voulant donner aux universitaires tout le mérite qui leur revient. Mais le reste de l'année, du mois d'octobre au mois de juin, les Rimouskois de la fin du siècle ne vivaient pas que de souvenirs. Ce qui leur restait de « jeunes », alors, s'employait à des choses moins bruyantes, peut-être, moins démonstratives, mais non moins joyeuses et plus utiles. Pas un hiver ne se passait sans être témoin d'une grande soirée dramatique et musicale, au profit d'une œuvre locale. La jeunesse en faisait tous les frais. La salle d'audience du palais de justice, généreusement mise à sa disposition par M. Asselin, le sympathique shérif du temps, était transformée en salle de spectacle. La chambre du juge devenait la principale coulisse, et la chambre des avocats l'arrière-scène indispensable. Les exercices préparatoires duraient longtemps. Qui ne se rappelle, en ces soirs d'hivers rigoureux, l'aspect féérique que prenait le palais de justice illuminé du haut

en bas, de six heures à minuit, pour les répétitions d'urgence ?

Il paraissait comme un phare dans la nuit, au sommet de la ville. Et pourquoi ne pas le dire, le beau, le charmant, l'inoubliable de ces soirées récréatives préparées de longues mains, c'est qu'elles étaient agréablement, en faveur du port de Rimouski, d'où l'on voulait démarrer les océaniques pour les ancrer à la Pointe-au-Père. Le port, c'était le sujet des conversations de tout repos. Deux Rimouskois ne pouvaient être en face l'un de l'autre, sans l'aborder ! Pauvre Chamberland, si convaincu mais à l'âme si impressionnable, ce qu'il en a broyé du noir, surtout lorsqu'il s'agissait pour lui de répondre à une polémique serrée que l'on attribuait, non sans motif, à une fine plume féminine de Rimouski... sa voisine.

Les temps ont passé ! Les pêches à fascines longues d'un demi-mille, qui s'enfonçaient dans la vase vis-à-vis chaque terre, à Notre-Dame du Sacré-Coeur, sont disparues. Au pied du Rocher Blanc s'est élevée une magnifique hôtel servant de relais aux automobilistes qui, l'été, parcourent la route nationale de Lévis à Gaspé. Les alentours du Rocher sont bordés de jolis cottages où les Rimouskois, de préférence, viennent prendre leurs ébats. Un quai a été construit sur la plage pour favoriser le cabotage. L'électricité et l'aqueduc sont rendus là. Si les décors sont encore pittoresques, s'ils persistent en dépit de tout ce qui les masque, si le Rocher est à la base de toutes les habitations, il n'est plus le seul charme qui nous l'a fait tant aimer.

Mais pourquoi donc l'aimions-nous tant ? N'est-il pas à propos de le rappeler afin que les touristes de passage à cet endroit prennent le temps de s'arracher à leurs distractions de ville qui les accompagnent partout, pour s'incorporer à nos vieilles âmes et vivre un peu de notre idéalisme d'au-

Fin du siècle ! L'époque où Arthur Chamberland, l'incomparable régionaliste d'en bas de Québec, menait une active campagne de presse, de démarches, de conférences et de délégations, en faveur du port de Rimouski, d'où l'on voulait démarrer les océaniques pour les ancrer à la Pointe-au-Père. Le port, c'était le sujet des conversations de tout repos. Deux Rimouskois ne pouvaient être en face l'un de l'autre, sans l'aborder ! Pauvre Chamberland, si convaincu mais à l'âme si impressionnable, ce qu'il en a broyé du noir, surtout lorsqu'il s'agissait pour lui de répondre à une polémique serrée que l'on attribuait, non sans motif, à une fine plume féminine de Rimouski... sa voisine.

Le plan de Chamberland a prévalu ; mais à dire vrai, il n'en était pas l'auteur. Le Docteur J.-C. Taché, député du Comté de Rimouski sous l'Union, l'avait préconisé à l'époque de son grand quai. Le Docteur Taché quitta Rimouski vers 1880 pour n'y plus revenir. Son contemporain et son ami intime, Majorique Côté, le vénérable Grand Connétable de la dernière moitié du XIX^e siècle, se fit le protagoniste de son plan. Arthur Chamberland, protonotaire, homme de tête, homme de cœur

(Suite en page 3)

Toutes les vignettes qui paraissent dans cette page et en page 3 ont été photographées à l'atelier de photogravure de l'imprimerie Isidore Blais, à Rimouski.

Instructions du premier dimanche du Carême à la cathédrale

par S. Exc. Mgr Courchesne

Les erreurs et vices opposés à la sainteté du mariage



L'encyclique Casti connubii (Pie XI, 31 décembre 1930) est un appel à la piété familiale. C'est par là que nous commencerons les instructions du carême sur l'éducation chrétienne dans la famille. Les erreurs et les vices dénoncés par Pie XI sont ceux de l'impie qui menace le sanctuaire de la famille après avoir vidé trop de consciences du sentiment de la présence de Dieu.

La piété est à la fois conviction et sentiment. Conviction de nos devoirs de justice envers tout ce qui apporte sauvegarde, grandit la vie : Dieu, les parents, la patrie, l'Eglise. Sentiment issu de cette conviction et qui pénètre l'âme, dominant toute la vie en l'unifiant : reconnaissance, respect, pudeur, tendresse, honneur ou noble fierté, telles sont les nuances de ce sentiment complexe.

Qu'un chef de famille, qu'une femme, soient convaincus que la famille ne voit pas seulement passer par les parents la vie qui va aux enfants, mais qu'eux aussi ils trouvent dans cette société instituée par l'auteur de la nature et sanctifiée par l'auteur de la Rédemption un principe de vie, une sauvegarde de leur vie physique, intellectuelle, morale. Que le sentiment soit à la hauteur de la conviction, et leur vie passionnelle s'oriente vers le bien, loin d'être un danger pour le reste de la société. Bénie soit l'intervention de la religion qui peut ainsi sublimer en les surnaturalisant les éléments matériels du mariage.

L'enseignement pontifical tient que toute question familiale est une question d'éternité, tout en n'ignorant rien des réalités d'ici-bas. Aussi bien, après les attaques contre la religion, rien n'est plus grave que celles qui s'en prennent à la famille et dont les conséquences sont plus à redouter que le désordre politique même. Ainsi, parce que la famille a tenu en Chine ce pays aura pu survivre à la défaillance même de l'Etat, et beaucoup pensent que ce pays survivra à la domination étrangère qui s'y établit présentement.

On se trouve ainsi à indiquer les sources profondes des erreurs et des vices dénoncés par Pie XI.

Les deux entretiens du premier dimanche du carême suivent l'ordre adopté par le Pape et que tous les théologiens ont suivi depuis saint Augustin. Après avoir rappelé l'inspiration divine (dogme) du mariage, ils en ont ensuite étudié les devoirs (morale) d'après la notion de son triple bien : la postérité (proles), la fidélité conjugale (fides) et le sacrement (sacramentum).

I

Malthusianisme et néo-malthusianisme.

Cette partie suffira comme instruction du dimanche matin. A propos de la fin principale du mariage — la postérité —, on a toujours eu tendance à errer, dès qu'on l'a isolée de son rôle propre. Les plus grands philosophes payens, Platon et Aristote, n'y ont pas échappé. L'antiquité a édité des lois parfois cruelles, mais le Moyen Age chrétien a su respecter les droits sacrés de la personne à cet égard.

Vint Malthus en 1798 (Essai sur le principe de la population), avec son célèbre postulat qui se résume à ceci. Etant donné que la progression de la population se fait de façon géométrique, tandis que le développement de l'approvisionnement ne se fait que selon une raison arithmétique, il faut conclure, prétendait Malthus, à la nécessité, non pas de recourir à des pratiques immorales, mais à une limitation des naissances par la continence et le retard apporté au mariage. Presque tous les économistes de la première moitié du dix-neuvième siècle sont malthusiens.

Ce prédictant anglican était bien intentionné. A ses craintes les événements se sont chargés d'apporter un apaisement. L'observation scientifique prouve, paraît-il, que, crimes et catastrophes mis à part, la nature elle-même pourvoit à des arrêts périodiques dans le mouvement de la population, lors auxquelles un certain degré de confort n'est pas étranger. Et puis, à l'heure actuelle surtout, il apparaît par ailleurs que la consommation est en deca de la production, et, comme le fait remarquer Pie XI, le mal tient davantage à la mal-distribution des approvisionnements. Par où l'on voit que les calculs pourtant scientifiques du temps de Malthus ont reçu une singulière révision de la part de la science de notre temps.

Du reste, certains pays savent établir des caisses de compensation qui rendent possibles les allocations familiales. Et partout on s'achemine à un certain rajustement des salaires qui tiennent compte des nécessités de la famille.

Vers le troisième quart du siècle dernier, les disciples de Malthus en Angleterre dépassent ses conclusions et, fondée par un Dr Drysdale, en 1877, une première ligue néo-malthusienne supprime les contraintes morales maintenues par Malthus. La France, l'Allemagne, la Hollande, le Danemark, les pays scandinaves, les Etats-Unis voient des ligues semblables s'organiser, qui, à l'amour libre, ouvertement préconisé par des écrivains français, opposent comme plus décent et plus comme il faut le birth control, limitation scientifique de la conception pour des raisons économiques, médicales, sociales et même morales. Mrs Stope en Angleterre et Mrs Sanger aux Etats-Unis ont prêté à cette campagne de haute immoralité l'aspect d'un apostolat respectable et sentimental. On a fait remarquer que la qualité des arguments n'empêche pas d'apercevoir, derrière la façade, la froide nourriture de l'individualisme aujourd'hui assuré, grâce à la tolérance du libre examen et à celle des états modernes, de la plus confortable impunité, celle du contrat de mariage servant de façade à la prostitution et aux vices contre nature instaurés au foyer conjugal.

Le docteur Raoul de Guchteneere, Belge, a publié chez Beauchesne un livre intitulé : La limitation des naissances, que médecins, prêtres, honnêtes gens en général devraient connaître. On y trouvera la réponse aux arguments énumérés plus haut.

Notons quelques points.

Si l'on craint l'extinction des logis et la multiplication des taudis, qu'on se rappelle qu'il n'est pas permis d'attenter au droit de propager la vie : la sainteté de la famille est plus grande que celle de l'Etat. Selon la remarque piquante de Chesterton, étant donné dix garçons et huit chapeaux, mieux vaut chercher le moyen d'avoir deux autres chapeaux que de couper deux têtes. Et, s'il est vrai que le confort réduise le tarif des naissances, les partisans du birth control seraient mieux avisés de porter leur zèle de ce côté-là. Voilà pour l'argument d'ordre économique.

On fera également bien de surveiller l'argument médical. Il n'est pas prouvé que les moyens très prosaïques d'enrayer la conception soient toujours efficaces, pas même ceux que suggère la méthode dite Ogino, dont il faut aussi redouter les conséquences morales. Il est par ailleurs terriblement prouvé que ces pratiques favorisent la neurasthénie sexuelle, la stérilité précoce, les fibromes, sans parler d'autres maladies dont les noms seuls sont déjà inquiétants.

Que si l'on veut mettre l'accent sur les prétextes sociaux comme ceux de l'éducation, du niveau social et de la santé, pour préconiser un eugénisme qui fait oeuvre de mort, on a tort de ramener le problème à celui d'un simple élevage comme dans la médecine vétérinaire. La première condition d'un relèvement social tient à la morale de la tempérance, du sacrifice, du caractère, du respect, de la responsabilité. C'est l'affaire de l'éducation et c'est affaire de volonté, affaire de renouveau plutôt que de naissances plus ou moins limitées. L'expérience démontre qu'au principe des déchéances sociales, il y a violation de ces lois. Il convient de rappeler ces leçons à la jeunesse d'aujourd'hui, en ces temps où l'on n'a pas fini de se remettre des courbatures qu'avaient laissées les plaisirs en série de la période d'avant la crise et les passe-temps éternels qui s'offrent encore trop à une sagesse de fraîche date, celle-ci n'a même pas eu le temps de mûrir avant l'éclat de la présente guerre.

Par ailleurs on devra tenir compte du fait que les enfants des familles nombreuses sont souvent d'une constitution et d'un caractère mieux bâtis que ceux qui ont dû entrer dans la vie malgré les consignes du birth control. Les enfants uniques sont regardés par les éducateurs et par les médecins comme des entités morbides quand leur solitude est due à l'égoïsme sensuel des ascendants. Et puis, on aurait tort d'oublier que si la mère ne peut échapper tout à fait à l'édit : « Tu enfanteras dans la douleur », les progrès immenses de l'hygiène viennent de mieux en mieux à sa rescousse, réduisant à un pour cent des dangers que l'on estimait à vingt pour cent il y a cinquante ans.

Enfin une précision s'impose sur ce chapitre. Il n'est pas exact de dire que l'Eglise préconise la famille nombreuse sans se soucier des moyens qu'on aura de l'élever. L'Eglise rappelle que les lois de la tempérance s'appliquent à l'usage des biens sensibles, de tous les biens sensibles, y compris ceux du mariage. Mais elle tient que la loi morale ne passe, notamment la loi économique ou sociale et que, si on n'y a pas obéi, on ne peut pas, en général, recommander d'user de ses droits dans le mariage parce que la moyenne des vertus s'en porte mieux. Autrement il n'y a qu'une solution : la continence. Le crime n'est pas une solution, il est la vie dissoute, une mort totale de la vie spirituelle et la mort commence, précipitée, de la vie physique ou de l'âme. Il est un suicide de la famille. Et un président des Etats-Unis a parlé à ce propos de race suicide.

Quand on suit les directions des directeurs d'âmes et des prédicateurs catholiques, on se rend compte qu'elles viennent d'une connaissance sans illusion de la morale moyenne. Et il arrive que les enfants issus de ces menages où l'on a transmis la vie sans calculs, défiant, rencontrent sur certains papiers sociaux les rejets des familles qui ont vu leur postérité à la dégenescence pour avoir obéi au vice contrairement. Il n'y a jamais rien d'irréparable dans la vie de ceux qui obéissent à la loi éternelle : ils finissent par monter tout ou tard. C'est le surcroît promis par le Sauveur. Mais que le rejet de ces lois ne prépare pas des ruines que pour l'éternité. C'est encore une miséricorde de Dieu que les coupables soient souvent amenés à pleurer avec des larmes de sang des ici-bas, l'erreur du libre-examen transportée dans la morale familiale.

II

La fidélité conjugale.

Le sermon du soir traite des deux autres biens du mariage : la fidélité conjugale et le sacrement avec ses grâces.

Le second bien du mariage est la fidélité. Aux tribulations de la chair, humiliantes à l'esprit, la postérité offre une compensation. Ces tribulations servent à quelque chose puisque la vie humaine apporte son sourire à ceux qui voient leurs enfants s'approprier à leur survie. A son tour, la fidélité conjugale, garantissant l'unité du mariage contre la polygamie et la polyandrie, apporte aux charges de famille ses compensations.

L'usage matériel du mariage doit être modéré surtout au début, note Pie XI, afin que si des raisons majeures obligent à la continence, l'on se soit rendu capable, par sa tempérance, d'accepter cette contrainte morale.

Mais l'usage matériel du mariage, par soi, ne suffirait pas à l'apaisement des sens. C'est le rôle de la fidélité conjugale d'assurer, par l'amitié et la garantie que donne la conquête obtenue, que l'objet de la conquête vous restera toute la vie. De l'âme l'apaisement rayonne jusqu'au monde des choses sensibles. Les douleurs communes se chargent d'arrondir les angles inévitables. Les enfants font le reste.

Une fois donné le libre consentement, il ne tient plus à l'homme de trahir sa foi et il doit et il peut tirer parti de la vie à deux. On se rappelle qu'il faut garder le respect de la fidélité : ne pas hanter, sous prétexte d'expériences et de sensations inédites, les milieux et les lectures d'où la fidélité sort amoindrie et troublée. Discipline de l'esprit et du cœur, car il est des retenues nécessaires dans la vie conjugale même.

III

Le sacrement et ses grâces.

Contre le prosaïsme et la monotonie de la vie conjugale, la grâce du sacrement assure les compensations de l'indissolubilité et de la transfiguration que le sacrement donne à cette vie.

L'indissolubilité engage même les ascendants et les descendants, car le mariage n'est pas un pur contrat, il est une institution qui ne dépend pas de votre volonté, sinon pour y entrer. Le vœu qui relie un religieux à sa communauté est un contrat. Mais il ne dépend pas de ce religieux de modifier les lois de sa communauté. Elle est une institution qui a ses lois, qu'il peut s'imposer ou ne pas s'imposer. Mais sa profession, son vœu, est un contrat qui exprime sa volonté. Dès lors il est lié par les lois institutionnelles de son ordre.

De même le mariage est essentiellement plus qu'un contrat, même pour les infidèles, puisqu'ils aussi sont liés par le caractère indissoluble de l'institution du Créateur : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni », a prononcé le Sauveur, en appelant à l'autorité du Créateur, des concessions arrachées à Moïse par la dureté des cœurs juifs.

Pour les chrétiens, le mariage est essentiellement un contrat sacramentel. Il assure plus de respect à la femme que les cruautés du paganisme d'autrefois et que les soucis égoïstes et brutaux du paganisme d'aujourd'hui. L'Eglise réprobat hautement le divorce. Les pages où Pie XI le dénonce sont parmi les plus énergiques de ce grand document : Casti connubii.

Le sacrement transfigure le rôle du mariage et en fait un symbole de l'union du Christ et de son Eglise par une grâce sociale toujours offerte à la correspondance des époux. Par elle les époux sont associés non seulement au geste du Créateur mais aussi à celui du Rédempteur, qui donne des élus à l'Eglise et au ciel.

Il reste à examiner quelques erreurs relatives à la préparation matrimoniale.

L'Eglise estime que l'éducation sexuelle ne doit pas être donnée par un luxe de renseignements physiologiques, mais surtout par un sain enseignement de principes. Gare aux doctrines apparemment faciles. Le seul soutien est dans la régénération de l'esprit et du cœur. Aucun renseignement physiologique ne suffira à détourner du vice. La crainte de l'avarie n'a pas suffi à détourner de certaines aventures quand on a pu compter qu'on pourrait être l'une des rares exceptions. Et si l'alcool entre en scène, quelle crainte gardera-t-on ?

Il faut l'amour de Dieu pour qu'on soit capable d'aimer son prochain. Il faut les joies très hautes qui viennent de la vie en cette charité surnaturelle pour que l'on soit capable de renoncer aux joies faciles qui sont celles de l'égoïsme animal.

Sur le mystère de la transmission de la vie, les enseignements ne doivent guère être publiés pour l'enfance. Ils appartiennent d'ailleurs aux parents, qui doivent prendre ce souci, après avoir donné à leurs enfants l'exemple d'une vie qui leur permette de parler de ces mystères sans enlever le respect à leurs enfants. La seule solution du problème de l'éducation en vue du mariage, comme de toute autre vocation, est dans la régénération de l'esprit et du cœur, le renforcement de la continence, que notre jeunesse ne doit pas s'habituer à regarder comme impraticable, mais dont on doit trouver la force dans la prudence, le travail, la fréquentation des sacrements, dans l'habitude aussi de se passionner pour des œuvres de bien commun comme celles de l'Eglise et dans l'affection cordiale donnée à ceux qu'on doit aimer de par les obligations de son sang et de sa foi.

Quant au problème du soutien de la postérité dans l'avenir, que l'on n'oublie pas qu'après avoir cherché le règne de Dieu et sa justice, nous avons le droit d'attendre que la Providence inspire à ceux qui ont la responsabilité du bien temporel des peuples les accords internationaux nécessaires à une convenable distribution des vivres et des vêtements.

Chacun, entre temps, doit user de son influence pour que la justice sociale, à l'intérieur du pays, règle ce qui doit être réglé pour que les familles nombreuses soient capables de se suffire et de donner aux pays ses meilleurs sujets. Pour le reste, qu'on veuille bien ne pas oublier que l'Eglise en conduisant de ses fils et de ses filles à la pratique de la continence pour le royaume de Dieu par la vie religieuse, en fait le sel de la terre et les consacre tous à des tâches qui sont destinées à donner leur concours désintéressé à ceux qui ont charge de famille. Cela vaut mieux que les calculs inquiets des deux formes du malthusianisme.

BADMINTON

Voici les résultats des tournois qui se sont déroulés à la salle de badminton à l'Arsenal de Rimouski :

1er février : Dr A. Gagné et M. A. Larocque, 4 vs R. Fillion et Dr P. Simard, 15.

R. Bertin et L. D'Anjou 15 vs P. Thériault et F. C. Doak, 9.

Dr A. Gagné et R. Bertin 1 vs L. D'Anjou et M. A. Larocque, 15.

Dr P. Simard et F. C. Doak, 5 vs R. Fillion et P. Thériault, 15.

3 février : Dr A. Gagné et M. A. Larocque, 15 vs E. Comtois et L.

McLaren, 15.

R. Bertin et L. D'Anjou, 15 vs R. D'Astous et H. Labrie, 12.

Dr A. Gagné et R. Bertin 15 vs L. McLaren et H. Labrie, 6.

L. D'Anjou et M. A. Larocque, 15 vs E. Comtois et R. D'Astous, 12.

R. Fillion et P. Thériault 9 vs L. D'Anjou et M. A. Larocque, 15.

Propriété à vendre

Maison à deux logements située au numéro 76 rue St-Laurent Ouest. S'adresser à M. Albert Rioux, 19 avenue de l'Évêché, Rimouski.

REPORTAGE IRRADIE DE L'OUVERTURE DE LA LEGISLATURE

MARDI, 20 FEVRIER
A 3 heures p.m.

Radio-Canada transmettra le mardi, 20, de 3 h. à 4 h. de l'après-midi, un reportage de l'ouverture de la législature du Québec. Les auditeurs auront ainsi l'extrême avantage de suivre cette imposante cérémonie dans toutes ses phases : le discours du trône lu par Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province, l'élection du président de la chambre, etc.

Ce reportage a été confié à M. Gérard Arthur, annonceur en chef du poste CBF et à M. Aurèle Seguin, directeur du poste CBV à Québec.

RIMOUSKI EST

M. et Mme Jos. Ross (Marg. St-Laurent), font part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles, baptisées le même jour en l'église de St-Yves de Rimouski par M. l'abbé Alfred Bérubé, curé : Marie-Anne-Rejeanne, décédée le même jour, eut pour parrain et marraine, M. et Mme Wellie Goulet, cousins de l'enfant. Porteuse, Mme Médéric Pilote, amie de la famille. Marie-Jeanette-Lorraine, eut pour parrain son oncle M. Adélard Ross, et marraine, Mlle Jeanette Goulet, sa cousine. Porteuse, Mme Napoléon Dumont, grand-mère de l'enfant.

Hommes demandés pour vendre à domicile nos 225 produits, tous sont des nécessités garanties, en outre un remède qui à 25 ans d'existence. Vendeurs peuvent se faire \$20. à \$30. par semaine. Catalogue gratis. Dr N. A. Sirois Enr'g. Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

LA TOUX NOCTURNE
peut souvent être ÉVITÉE

Si votre enfant toussait souvent la nuit, par suite même d'un léger rhume-faîtes ceci, au coucher : Massez-lui vigoureusement la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. L'action cataplasme-vapeurs du VapoRub tend à maintenir les voies respiratoires libres, aide à entretenir la respiration normale par le nez, et diminue ainsi la respiration par la bouche (cause fréquente de la toux nocturne). Faites-en l'essai ce soir — rendez-vous compte par vous-même d'une autre raison qui fait que le VapoRub est la ressource des familles, plus que tous les autres médicaments de ce genre mis ensemble.

VICKS VAPORUB

Meilleure CUISSON

La pure et appétissante saveur de la mélasse de table BEMA Extra Fine la rend indispensable à toute cuisson. Employez-la dans la préparation des muffins, gâteaux, pain au gingembre, "cookies", etc.

Tous les membres de votre famille raffolent de la délicieuse saveur que donne à toute cuisson la mélasse de table BEMA Extra Fine. Elle est si bonne pour tous!

VENDUE A LA MESURE PAR VOTRE ÉPICIER

MARQUE BEMA

MELASSE des BARBADES

"UN PRODUIT PUR—SANS MELANGE"

"Monsieur! ... QUEL BIEN-ETRE!"

FABRICATION CANADIENNE

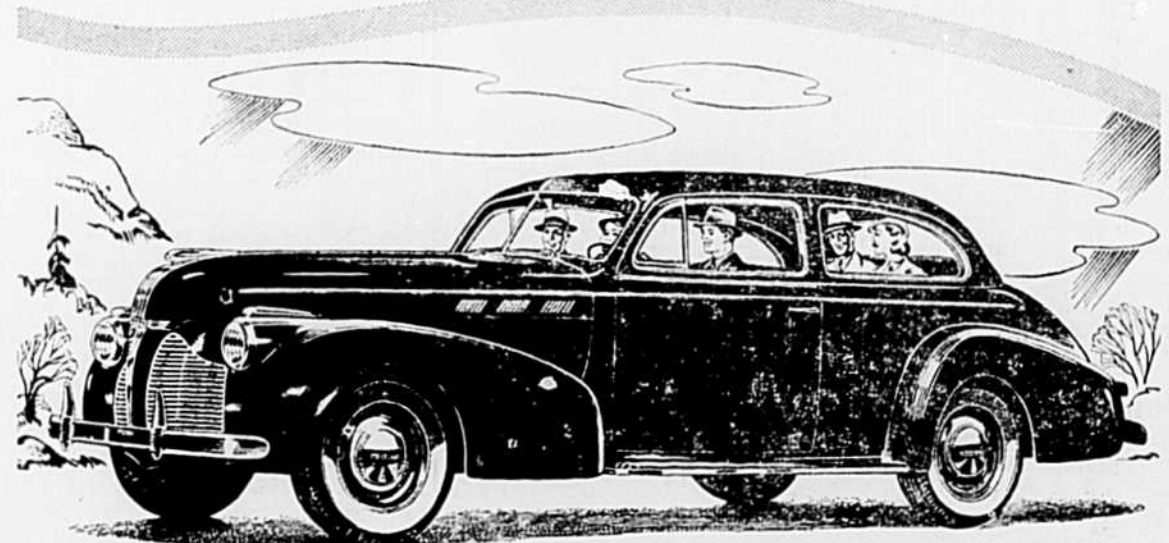
Moins d'effort visuel pour Papa! Il trouve les ampoules de 100 Watts Edison Mazda épatantes pour la lecture. Elle donnent une lumière abondante et ne coûtent que 20c.

Eclairez-vous mieux, Protégez vos yeux!

Lampes EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Comme la plupart des gens, vous la croiriez beaucoup plus coûteuse—



... Et cependant ses prix commencent parmi les plus bas!

VOICI L'OFFRE DE PONTIAC à la demande d'une auto à bas prix dont on puisse être VRAIMENT FIER! Elle est longue, basse et belle—plus grosse et meilleure sous tout rapport. Aménagement et capotage de luxe. L'avant évoque l'idée d'une monture conçue pour un joyau gigantesque. Elle a la performance d'une bête de race.

Que vous vouliez une grosse six économique au plus bas prix, ou une huit de grand luxe —il y a maintenant une Pontiac dont le prix, la puissance et l'équipement vous conviendront parfaitement.

Il y a 27 nouveaux modèles répartis dans 5 différentes classes de prix — de nouveaux exemples de beauté, d'élégance et de confort pour le prix.

Vous y trouverez plus de 60 perfectionnements, y compris les phares scellés, une visibilité accrue et une commande de vitesses améliorée— tout ce qu'il faut pour satisfaire votre goût et vous donner un rendement superbe.

5 NOUVELLES SÉRIES POUR 1940
27 NOUVEAUX MODÈLES
20 nouvelles six économiques et
7 nouvelles huit brillantes

Pontiac

Pour beauté et rendement

WILFRID OUELLET, BIC.

LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi, 16 février 1940
Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

36ème année (1904) No 45
Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.

RIMOUSKI A LA FIN DU XIXe SIECLE

par JOSEPH GAUVREAU

(Suite de la page 1)

et bourreau de travail, reprit tous les éléments du havre, classa les raisonnements et les sondages, dressa des mémoires et mit en branle les populations envahies pour prouver aux gouvernements que le havre de refuge n'était pas une affaire de politique mais une œuvre nationale.

A sir Eugène Fiset revient l'ultime mérite d'avoir saisi la question dans toute son ampleur, et d'y avoir donné suite par des œuvres. Lorsqu'il sera terminée, notre Havre, on pourra dire qu'il aura été l'œuvre importante de Rimouski durant cent ans.

D'un pari ou de l'autre, du parti de John McWilliams qui voulait faire de la Pointe-au-Père un port de refuge national, ou du parti de Chamberland qui voulait aménager les alentours du grand quai de Rimouski dans le même but, les gens de la fin du siècle s'en donnaient à cœur joie, et pour être tous d'accord ils avaient fini par construire le port entre l'île St-Barnabé et la terre ferme.

C'est au Rocher Blanc surtout que les uns et les autres donnaient libre cours à leurs opinions, s'ingéniant de bonne humeur pour concrétiser dans la question d'actualité tous les idéaux auxquels ils aspiraient.

Sur le haut du Rocher, face à la « Mer », comme s'appelle le fleuve en notre beau pays, dominait un petit plateau en demi-cercle, enroulé d'arbres sur les coes est, sud et ouest. C'était le rendez-vous naturel pour tout le monde, à l'heure de la sieste, à pres les bombances de nos pique-niques, ou simplement les jours ordinaires, durant lesquels des amis, seuls à seuls, dans une intimité privée, s'en allaient la promener leur jeune ferveur, respirer l'air du large, humer l'odeur des herbes sèches, qui pour les naturels a ses charmes, se remplir les yeux d'horizons illimités, caresser ensemble des rêves d'avenir, des projets de vaste envergure.

Regardez Rimouski vu en avion sur la photo, tel qu'il en est représenté aujourd'hui. Prolongez vers l'ouest la pointe de terre qui est à gauche, et toujours en demeurant sur la côte sud du fleuve, élevez un promontoire à cet endroit. Figurez-vous être sur un plateau, qui le domine. Vous serez sur le plateau en demi-cercle du Rocher Blanc.

De là, vous ne voyez presque pas la ville de Rimouski, à votre droite. Et déclinant à votre gauche, le Rocher Blanc se prolonge en s'élevant vers une petite île, l'île à Canuel, qui elle-même s'en va vers le large, à la pointe ouest de l'île St-Barnabé longue de trois milles, et sise à deux milles de la plage où nous sommes, du côté sud.

L'île à Canuel a son histoire. Elle tire son nom du nom de son premier propriétaire. Durant les vingt dernières années du XIXe siècle, Valentin Gagnon, notaire de profession, et Geo. Welch, un incomparable pâtissier, y couleront délicieusement les plus beaux jours de leur vie, en compagnie de leurs chiens, qui ont aussi leur histoire, se nourrissant les uns et les autres de chair de corneille lorsque la chasse ou la pêche ne suffisaient pas à leur subsistance.

C'était là, encore, le rendez-vous habituel des Bégins, les vivants neveux du Cardinal, Charles, Philippe et Nazaire, lorsque leurs travaux sur la terre paternelle leur accordaient quelque répit. C'était leur endroit de réception pour déguster, avec leurs amis, les grosses volailles de l'incomparable basse-cour de leur père... qui n'en savait rien!

L'île St-Barnabé aussi a son histoire. L'ermite Toussaint Carlier et le père Jacques Lepage l'ont illustrée. Sur les récits du bout d'en bas, on trouve encore les vestiges de nombreux naufrages. En 1759, les soldats de Wolfe y sont descendus sans trouver traces de l'habitation de l'ermite. Les chasseurs de toutes les générations sont allés faire le coup de feu à la mare d'en haut, alors que les moineaux chassés des rives du fleuve par la marée montante s'en viennent se jeter par grands voliers dans cet asile, à l'abri de tous les vents, pour y trouver la paix ou... la mort!

— Que ferons-nous de cette île St-Barnabé, lorsque le pouvoir nous appartiendra, demandait l'un?

— Un Coney-Island, c'est l'affaire! répondait l'autre.

— Mais non! Mais non! Tu ne penses qu'à t'amuser, toi! Pour quoi n'en ferions-nous pas un poste de quarantaine, nécessité première dans un port d'avant-garde, tel que celui que nous projetons pour Rimouski!

— Le port! Quel port?

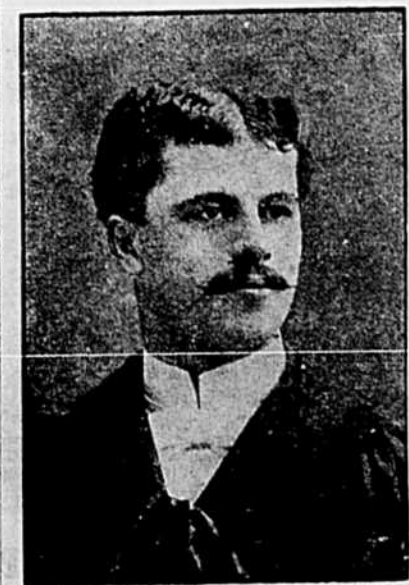
— Mais celui que nous voyons en face de nous. Trois milles carrés pour un port maritime n'est-ce pas suffisant? La nature l'a comencé. Il ne reste qu'à le parachever. Des sondages ont prouvé qu'il n'y a que trente-cinq pieds de glaise à enlever pour atteindre le roc. Avec ce que la mer apporte dans ses marées, avec l'eau constante de la rivière, c'est plus qu'il ne faut pour faire flotter et ancrer la plus grosse flotte du monde!

— Et comment cela coulera-t-il? — Quelques centaines de millions!... Le pays est riche... prospère... Ce qui importe avant tout c'est de former l'opinion! Montrer la nécessité nationale de cette gigantesque entreprise! Demander au peuple qu'il l'exige! Faire crier les toiles! Harasser les gouvernements! Ecrire dans les journaux, dans les Revues! Fonder des Liges! Mettre des ingénieurs diplômés dans nos manches! Se présenter! Se faire élire! Devenir député, conseiller législatif, sénateur, lieutenant-gouverneur! Ne jamais laisser s'éteindre le flambeau!

Les plus gais promoteurs de ce rêve fantastique, Léonidas Dionne et Isidore Gagnon, deux brillants avocats, moururent, le premier à la fleur de l'âge, l'autre au midi de sa vie. Avec quel enthousiasme n'auraient-ils pas applaudi au projet mis en vedette, l'an dernier, le plus sérieux de tout le monde, par un pilote de renom qui prônait un port de refuge entre l'île St-Barnabé et la ville de Rimouski!

Le Havre de refuge tel que rêvé par nos «jeunes» n'est pas construit, et il ne se construira jamais; mais nous sommes tout de même rendus au... Lieutenant-Gouverneur, qui nous a donné un havre plus pratique que celui rêvé.

Jeunes gens qui nous lisez, faites des rêves, faites-les beaux, faites-les grands, faites-les généreux. Pétissez-les de justice et de charité. Englobez dans leurs horizons tout ce que vous aimez, tous ceux qui vous entourent. Confondez, dans un même espoir de grandeur et de beauté, serrez les aspirations de votre âme, les desirs de vos proches, le bonheur de vos concitoyens, l'avenir de votre pays. Et dans une atmosphère de liberté qui vous tiendra au-dessus des contingences de la vie, allez votre chemin, soucieux de bien exécuter le moindre de vos devoirs, escomptant l'avenir pour faire de vous et des autres ce que la Providence veut que vous soyez. Vous ne réaliserez pas tous vos rêves mais, tôt ou tard, l'un ou l'autre s'incorporera dans un être qui vous est cher, et vous aurez l'illusion charmante que c'est votre rêve qui voit le jour, et que vos aspirations de jeunesse n'ont pas été vaines. Et puis, habituez-vous, enfin, à considérer la guerre comme un fléau nécessaire qu'il faut subir vaillamment, et remplacez, dans vos



EUGÈNE FISET, E.E.M.

Alors qu'il était étudiant en médecine (1894-1898) à l'Université Laval de Québec.

PORTRAIT DE FEMME

par MADELINE

Son Excellence LADY FISET

(Stella Linière-Taschereau)



MADELINE
(Anne-Marie Clea-son-Huguenin).

Lady Fiset est née à St-Joseph de la Beauce. Elle épousa en 1902, à Québec, le Lt-Colonel Eugène Fiset, qui avait servi dans le Régiment Royal-Canadien au Transvaal, en qualité de chirurgien-major.

Sir Eugène et Lady Fiset ont quatre filles: Alleyn, madame John Burstall; Gabrielle, madame James X. Ross; Allison, madame Jean-P. Carrière, et Renée, charmante jeune fille qui égale de son esprit et de sa grâce les prochaines réceptions de Spencer Wood. Ils comptent également plusieurs petits-enfants: Patricia, Jack et Louise Burstall; Alleyn Ross; Jean et Pierre Carrière.

La nouvelle châtelaine de Spencer Wood, ainsi que ses jeunes filles, ont fait leurs études chez les Soeurs de Jésus-Marie dans leur splendide couvent de Sillery qui fait de jadis rend particulièrement imposant. C'est dans cette maison séculaire que Lady Fiset acquit l'instruction sérieuse et la piété qui doivent diriger toute femme de bonne maison. Intelligente, discrète et réservée, la croix infiniment subtile et capable d'exprimer ce qu'elle ressent avec une finesse qu'elle tient sans conteste de sa famille irlandaise. Et ceci ne rappelle la réflexion que me fit un jour le Père Lejeune, qui m'honora de son amitié et surveilla mes premiers essais littéraires dans un journal d'Ottawa, où j'habitais alors avec mon frère et ma sœur. Le Père Lejeune venait de France et avait noté que, dans les grandes écoles françaises qui comptaient nombre d'étudiants irlandais, ses compatriotes étaient sans cesse dépassés par ce don spécial à l'irlandais: savoir avant que vous ne parliez ce que vous avez à lui dire, et retravailler vos objections avant que vous ne les ayez exprimées. « Tout irlandais est intuitif, subtil et spirituel. » Et je fais hommage de l'opinion de ce saint religieux, qui fut aussi un bon écrivain, à la gracieuse Lady Fiset. Je crois que la nomination de Sir Eugène et de Lady Fiset remet cette dernière dans son véritable cadre. Il n'y a guère eu de châtelaines « nees » parmi nos dix-sept autres, si ce n'est Lady Angers (une LeMoyné de Longueuil), mais à peu près toutes, à une ou deux exceptions assez lointaines, étaient bien éduquées, très patriotes et conscientes de leur rôle, ainsi qu'en témoigne de la plus éloquente façon la rayonnante personnalité de Madame Patenaude, devancière de Lady Fiset.

La compagne du nouveau Lieutenant-Gouverneur possède d'exceptionnelles qualités qui lui permettent de se plier aux ordres de l'existence et de garder sa sérénité souriante où que la vie la conduise. Elle s'est adaptée à Rimouski pour partager le chaleureux attachement de son mari à son « patelin ». Que les merveilleux couchers de soleil de chez nous l'aient consolée de sa séparation avec la vie familiale et sociale qui avait été la sienne jusqu'alors? C'est possible. Si ce fut un sacrifice, il fut si parfait que personne n'en a jamais rien perçu et elle est, à l'égal de son mari, aimée des Rimouskois comme si elle était née parmi eux. Elle a conquis ses droits de citoyenneté dans un pays traditionneliste comme il en est peu.

Si nous avons la joie de saluer l'avènement de ce couple si bien assorti à la tête de notre Province, si Sir Eugène Fiset a pu gravir sur ses armes la plus belle devise: « J'ai servi », si les baïlles africaines ont épargné son jeune héritage, ne le doit-il pas à la douce fiancée, son « Etoile », qui, au pays natal, l'attendait, en le protégeant de son ardente piété?

MADELINE.

esprits, l'image du soldat inconnu par l'image des nôtres tombés avec l'aurole de la gloire, ou qui sont glorifiés vivants en récompense de leurs mérites, acquis sur les champs de bataille.

ENVOI

Excellence, Le souvenir de notre jeunesse écoulée, côte à côte, dans cette incomparable petite ville de Rimouski, que nous n'avons jamais cessé, un seul instant, ni l'un ni l'autre, d'aimer;

le souvenir du « Bic » où nous avons, l'un après l'autre, tenté fortune, et essayé nos premiers bistouris;

le souvenir des relations professionnelles qui, pendant treize années, me lièrent à votre honorable père;

le souvenir de votre mère si distinguée que j'ai eu l'honneur et le triste devoir d'assister et de soulager aux heures douloureuses de son trépas;

le souvenir de nos cordiaux échanges de vues, dans le fonctionnarisme, au cours de la première grande guerre;

Tout cela me commandait d'être le porte-parole de Rimouski, de son Séminaire, notre Alma Mater, du « Progrès du Golfe », l'ainé de ses journaux, pour vous offrir l'hommage conjoint de notre admiration.

Dans ces articles, Excellence, écrits à la hâte, au lendemain de votre ascension au trône viceregal, veuillez, je vous prie, ne



LADY FISET

voir que l'expression de la reconnaissance et de l'amitié. Et que cette amitié, que vous m'avez tant de fois manifestée, vous incite à pardonner aux déficiences de la documentation et de ma plume, et à ne tenir compte que de ma bonne volonté. Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de mes plus distingués sentiments.

Joseph GAUVREAU.

EMPLOI DEMANDE

Une jeune fille bilingue sur la sténographie et la dactylographie demande emploi. S'adresser AU PROGRES DU GOLFE.

AGENTS DEMANDES

Installez-vous dans un commerce à votre compte. Vendez produits tels que: épices, essences, articles toilette, médecines, thé, café. Faites gros salaire. 3 spéciaux chaque mois — 30 jours d'essai sans risque. Sans obligation, demandez catalogue, détails complets: Cie Jito, 1435 Montcalm, Montréal.

A LOUER

Résidence et poste de commerce, situés rue St-Germain Est. Tél. 258M2. W. R. Wyatt, 274 rue St-Germain, Rimouski.

LA PROCHAINE SESSION

(De notre correspondant)

Québec, 15. — C'est par une cérémonie d'un cachet bien différent de celui de l'an dernier que s'ouvrira, mardi prochain, la première session du gouvernement de la 21e Législature de la province de Québec. Tandis que l'an dernier, le mercredi 18 janvier, on se réjouissait dans le discours du Trône de la prochaine visite de Leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre, et que l'on procédait dans la plus grande solennité, cette année la cérémonie sera aussi simple que possible à cause de la guerre.

L'atmosphère, les figures principales, tout sera nouveau cette année. A la place de l'hon. E.L. Patenaude, c'est le nouveau Lt-gouverneur, sir Eugène Fiset, qui lira la déclaration ministérielle. Et à la droite du représentant du Roi, on verra l'hon. Adélard Godbout au lieu de l'hon. Maurice Duplessis, qui agira désormais comme chef de l'Opposition après avoir été trois ans chef du gouvernement. Au lieu de l'hon. Alphonse Raymond à la présidence du Conseil législatif, on verra l'hon. Hector Latérel qui a déjà, du reste, rempli ces fonctions avec une parfaite dignité. Avant ou après la lecture du discours du Trône — au choix du gouvernement, — l'Assemblée législative se choisira un nouvel Orateur. Le remueur veut que ce poste soit confié à Me Valmor Bienvenue, C.R. député de Bellechasse, ou à Me Bernard Bissonnette, C.R. député de L'Assomption, l'hon. Athanase David, député de Terrebonne, ayant été nommé sénateur à Ottawa.

En plus d'annoncer les grandes lignes du programme législatif de l'administration Godbout, sir Eugène Fiset parlera certainement du Canada en guerre, et de son prédécesseur au poste de représentant du Roi. Il remerciera aussi le Ciel des faveurs dont il a comblé la province depuis la dernière session et il terminera en demandant à la Providence d'éclairer les législateurs et de continuer ses bienfaits.

Tout en écoutant le Lt-gouverneur, les membres du Conseil législatif et les députés pourront jeter un regard vers les galeries où seront embellies par la présence de plusieurs dames aux toilettes sobres. Le représentant du Roi portera un tricorné et les décorations que lui méritent ses nombreux services au cours d'une carrière unique en notre pays.

Malgré l'extrême simplicité des cérémonies, commandée par les

Le « Bas de Québec » et le « Progrès du Golfe »

Dans le bas de Québec en particulier, le loyalisme des nôtres ne se ralentit jamais et nous allons en citer un exemple bien typique, nous inspirant d'un article (1) paru dans « Le Progrès du Golfe », l'un des rares hebdomadaires de langue française absolument digne de ce nom.

(« L'AUTORITE », Montréal, No du 10 février 1940).

(1) Article du Dr Sap racontant l'hospitalité donnée par les Biquois, en 1862, aux soldats anglais du 16e Régiment et la randonnée des 1000 carottes transportant ces Tommies et leurs armes du Bic à la Rivière-du-Loup.

circstances, sir Eugène passera en revue le détachement du 21e Régiment qui constitue sa garde d'honneur, il sera escorté de ses aides-de-camp, le lieutenant J.D. Brousseau, le lieutenant D.B. Laplante et le lieutenant Lortolara. A la porte centrale du parlement, un peu avant trois heures, son Excellence sera accueillie par l'hon. Adélard Godbout et deux de ses collègues. Pour se rendre au Conseil jusqu'à son trône, elle sera précédée des officiers de la Garde. A sa gauche se trouvera le leader du gouvernement à la Chambre haute, et à sa droite le premier ministre.

Après la lecture au discours du Trône les députés iront prendre leur siège à l'Assemblée législative. S'ils ne l'ont pas fait avant, ils se choisiront un président qui sera conduit au fauteuil par les deux députés qui l'auront proposé. Il exprimera ses remerciements à la Chambre puis prendra place au fauteuil, d'où il dirigera ensuite les délibérations. Les députés se choisiront aussi un vice-président. Le nouvel Orateur fera rapport des élections du 25 octobre dernier, tel qu'il l'aura été transmis par le greffier, M. L.P. Geoffrion. Celui-ci aura cette année une nouvelle assistante, le Dr Maurice Laroché, qui remplacera son beau-frère, M. Eugène Bernard, dont il fut d'ailleurs le prédécesseur pendant quelques mois avant l'accession au pouvoir du parti de M. Duplessis.

MM. Godbout et T.D. Bouchard présenteront le projet de loi habituel au sujet des serments d'office, et l'Orateur sera sans doute dispensé de relire le discours du Trône que, d'après les règlements de la Chambre, il devrait sans cela relire en français et en anglais. On procédera ensuite à l'élection des membres du « Comité des Onze », un comité de 11 députés qui, à leur tour, choisissent ceux qui feront partie des 11 comités permanents de la Chambre: privilège et élections; règlements; comptes publics; chemins de fer et autres moyens de communication; agriculture; immigration et colonisation; industrie et commerce; code municipal; bills privés en général; bibliothèque de la législature; impressions législatives.

A la Chambre haute, après la lecture du discours du Trône par sir Eugène Fiset, le leader du gouvernement présentera à l'Orateur le successeur de l'hon. John Hall Kelly, tandis que le leader de l'Opposition, qui sera l'hon. Alphonse Raymond ou l'hon. J.L. Baribeau, présentera les deux derniers conseillers nommés par le gouvernement Duplessis: l'hon. Martin B. Fisher, pour la division d'Inkerman, successeur de l'hon. C. A. Smart, et l'hon. Pierre Bertrand pour la division de La Salle, successeur de l'hon. Jean Mercier, démissionnaire. Il y aura peut-être ensuite quelques avis de motions, puis la Chambre s'ajournera à la date qui lui conviendra pour prendre en considération la déclaration ministérielle. Le travail réel dans les deux Chambres ne commencera qu'une fois le débat sur l'Adresse terminé.

JEROME

A VENDRE

Terrain et bâtisse, coins des rues Ste-Marie et St-Louis. S'adresser à Edmond Dumont, 18 St-Louis Rimouski.

A VENDRE

Set de salle à manger en noyer solide et de grande valeur, comprenant 13 morceaux. A bon marché. S'adresser à R. Scasseville, au magasin R. O. Gilbert.

On peut avoir besoin d'argent
POUR MILLE BONNES RAISONS



Vous ne devriez pas éprouver le moindre embarras à aller voir le gérant de notre succursale la plus rapprochée et lui dire que vous avez besoin d'un prêt. Effectuer des prêts personnels, cela fait chaque jour partie de l'aide financière que nous apportons dans tout le pays aux citoyens économes. Les opérations restent strictement confidentielles et les conditions sont commodément et raisonnables: remboursement en 12 versements mensuels; coût, \$3.65 par \$100. Pas d'autres frais.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

"banque qui accueille bien les petits déposants"

Succursale de Mont-Joli:
Succursale d'Amqui:

J. W. MICHEL, Gérant
C. B. BARETTE, Gérant

Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant

LORD TWEEDSMUIR

Personne n'ignore que c'est à titre d'écrivain que John Buchan, celui qui devait devenir lord Tweedsmuir, était surtout connu avant sa venue au pays. Aussi bien, aux États-Unis et ailleurs, proclamait-on ce matin que sa réputation d'historien, de poète, de romancier, survivra de beaucoup à son œuvre politique et administrative.

Chez nous, il est une parole de l'homme politique qui vivra longtemps dans les mémoires, qui prendra place à côté des plus fameuses. C'est celle que le Gouverneur général prononçait le 12 octobre 1937, à l'Institut des Etudes internationales, et que nous avons tant de fois commentée depuis. Nous la donnons de nouveau, d'après le *Devoir* du 13 octobre 1937 :

Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth Britannique des nations, mais envers le Canada, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth. Si, dans une crise, le Commonwealth doit parler d'une voix une, ce sera seulement parce que les parties composantes auront examiné pour elles-mêmes leurs problèmes propres et spéciaux et participé à la discussion, de telle façon qu'on puisse en arriver à un véritable facteur politique commun. Un peuple souverain doit, comme élément de son devoir souverain, déterminer sa propre attitude envers les problèmes de l'univers.

Le Canada, un certain nombre de Canadiens du moins, n'oublieront jamais ces paroles. Elles sont pour toujours inscrites aux pages de notre histoire.

On les lira aussi longtemps qu'il y aura chez nous des hommes qui auront la fierté de leur pays et le sens de ses hautes destinées.

Omer HEROUX.

(« Le DEVOIR », Montréal).

Enrayer le favoritisme au profit du mérite

Chaque fois qu'un nouveau gouvernement s'installe au parlement, il fait des destitutions de fonctionnaires, appelle des amis de sa politique à remplir les postes laissés vacants par les démissions forcées.

C'est la règle du jeu. Tous les gouvernements que nous avons vus se succéder en cette province ont suivi la coutume. Ils y voyaient une mesure de sécurité intérieure et un moyen de fortifier leur parti.

Il n'en reste pas moins que cette pratique de la démission forcée, imposée à un nombre important de fonctionnaires, à chaque changement de gouvernement, nuit plus qu'on ne le pense à la bonne administration de la province.

Premièrement, le fonctionnarisme québécois étant soumis aux exigences de l'électoratisme, il faut s'attendre qu'un grand nombre d'hommes bien préparés pour cette tâche s'en tiennent éloignés. La menace d'un changement subit de la politique les empêchera toujours de se lancer dans ce qu'ils appellent une aventure, ils préféreront faire carrière à même une situation de tout repos, ou dans les entreprises privées où ils pourront donner la pleine mesure de leurs talents.

Deuxièmement, il n'est pas dans les intérêts de la province de voir son administration aux mains de fonctionnaires de passage qui, avec la meilleure volonté du monde, n'ont pas le temps de s'adapter convenablement à leurs tâches, et se voient dans l'obligation, bien souvent, de se livrer à un travail fragmentaire, incomplet, mal dirigé. Cela coûte très cher à la province. De plus, même les ministres ont à se plaindre de cet état de choses. Malgré toutes les précautions qu'ils prennent, ils ne peuvent toujours se reposer sur un fonctionnarisme où ne règne pas l'esprit de carrière.

Il est certain que la création d'une commission du fonctionnarisme s'impose. Cette commission pourrait libérer les fonctionnaires de leurs attaches politiques, les soustraire à toute menace d'ingérence politique, nommer les plus importants d'entre eux et dresser une liste pour les emplois mineurs qui ne pourraient être assumés par les aspirants que sur la recommandation d'un bureau d'examinateurs. On pourrait dans une large mesure copier le statut d'un tel organisme sur la Commission du service civil fédéral.

Ainsi la province se verrait à l'abri du resquillage d'emplois. Les candidats choisis seraient bien qualifiés pour bien exécuter le travail auquel on les destine. Les députés et les ministres se verraient débarrassés d'un souci fort abrutissant, qui souvent les empêche de bien remplir leurs devoirs de législateurs. Et les fonctionnaires, triés sur le volet et dépendant d'une telle commission, se verraient traiter selon leurs mérites et non selon les dictats tantalistes du favoritisme.

La Commission du fonctionnarisme à Québec serait un très gros moyen d'épurer nos mœurs électorales. Et la politique, la vraie politique, ne s'en porterait que mieux.

M. Godbout serait, paraît-il, favorable à cet espoir. Le gouvernement qui créera cette commission fera preuve de courage et de désintéressement et il aura droit à la reconnaissance de tous ses administrés.

Clément MARCHAND.

(« Le BIEN PUBLIC », Trois-Rivières).

GOUT DE BARBARIE

Le premier lutteur à introduire sur le matelas les farces que nous voyons aujourd'hui fut Strangler Lewis et il en fut bien récompensé, puisqu'il s'est retiré du ring à peu près millionnaire. Comme Lewis lutta depuis plus de vingt ans et que son tour préféré, l'étranglement, commençait à devenir monotone, il se dit qu'un lutteur doublé d'un acteur jouirait doublement des faveurs du public. Au lieu de prises savantes, il imagina toutes sortes de clowneries dont la principale était de feindre d'éprouver de la douleur, et le public, dont il avait soupçonné la secrète cruauté, ne manquait pas de tomber dans le panneau. C'est pourquoi vous entendez si souvent, pendant les luttes au Forum, lorsque les antagonistes rivalisent de grimaces, le cri répété : « Fais-le souffrir... le crisse ».

(« L'AUTORITE », Montréal).

Tout le monde a le droit de vivre !

Ayant pris part, samedi dernier, au banquet de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole Polytechnique de Montréal, l'hon. T. D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, ministre de la Voirie et des Travaux publics dans le cabinet Godbout, a fait une déclaration qu'il faudrait noter partout. A propos des ingénieurs employés dans ses deux ministères, il a dit que ceux-ci n'avaient pas besoin de craindre d'être remerciés de leurs services. La quillotine ne fonctionnera pas. Je suis de ceux, a-t-il déclaré, qui croient que tout le monde a le droit de vivre dans la province de Québec, à quelque idée politique qu'il appartienne, pourvu qu'il fasse son devoir. Voilà qui est bien, à première vue. Mais si M. Bouchard est animé de tels sentiments, pourquoi n'exerce-t-il un peu de son influence pour arrêter les ravages de la quillotine ministérielle, depuis que le gouvernement dont il fait partie a repris à Québec la direction des affaires ? (...) Si la théorie de M. Bouchard est bonne pour une catégorie d'employés, elle doit être bonne pour les autres. A en juger par les destitutions innombrables et incessantes, on ne croirait pas que tout le monde a le droit de vivre dans cette province, à quelque idée politique qu'il appartienne.

H. B.

(« Le COURRIER DE ST-HYACINTHE », St-Hyacinthe).

QUELQUES VOIX DE

NOTRE PAYS

Les élections et la milice dans le bon vieux temps

Il est toujours curieux et intéressant de constater l'évolution des coutumes à un peuple, surtout quand les différences sont grandes, soit de remonter dans la nuit des temps, datent à une époque plutôt rapprochée... Prenons, par exemple, les élections... On en parle tellement de ce temps-ci que le rapprochement ne manque pas à propos... Dans le bon vieux temps, la loi électorale était, comme on en jugera, fort différente de celle qui régit le droit (?) que nous faisons aujourd'hui des messieurs chargés de trouver pour leurs électeurs des emplois dans les services administratifs... Les bureaux de vote, en effet, restaient ouverts tous les jours tant qu'il s'entre-gâtait une voix par heure... De sorte qu'ils pouvaient demeurer à la disposition du public pendant une, deux, trois semaines, parfois un mois... Le scrutin, comme on le sait, n'était pas secret, et on publiait au jour le jour les résultats : ce que les candidats en présence devaient en faire au sang de nez !

La triste période que nous traversons a rallié sous les drapeaux des milliers de jeunes gens... Les rues sont pleines d'hommes en uniformes... Quand on pense à ce qu'était la milice sédentaire au Bas-Canada, au siècle dernier, on se prend à soupçonner, comme François Villon : « Mais où sont les neiges d'antan ? ». Car l'ancienne milice, si elle était quelque peu hantée, ne voyait nullement des visions guerrières... Sa création remonte au début du siècle dernier, et elle a existé jusqu'en 1867... Récemment et maintenant, les miliciens canadiens n'étaient passés en revue qu'une fois par an, le jour de la Saint-Pierre... A Montréal, la parade se faisait sur le Champ de Mars, sur la Place Vigier, au Square Saint-Jean, etc... Les ouvriers qui composaient les rangs de la milice arrivaient sur le terrain en habit de travail et munis, à cause de la légende qui veut qu'il pleuve toujours le jour de la Saint-Pierre, d'un parapluie...

Seuls les officiers avaient un uniforme, du plus haut commandement, ordinairement acheté en Angleterre... Les manœuvres, pourtant très simples, se faisaient avec un désaccord remarquable... Expliquons ici que le gouvernement ne fournissait ni armes ni munitions aux miliciens et à leurs officiers... Si, des fois, on ressassait cette coutume, et qu'on l'appliquait dans tous les pays ! Les soldats en présence, dans le cas actuel, en seraient réduits à tirer du poignet... Pour revenir à notre milice sédentaire, dont les listes portaient les noms de tous les citoyens âgés de 18 à 60 ans, ajoutons que ces revues annuelles avaient aussi lieu le même jour qu'à Montréal, c'est-à-dire à la Saint-Pierre, dans tous les coins du Bas-Canada, dans les villes et à la campagne... Les officiers étaient parfois fort empressés pour donner à leurs hommes des commandements... On raconte qu'à Lévis les miliciens paraissaient en face de la forge d'un nommé Ignace Samson... Le capitaine, après les années, avait coutume de crier à sa compagnie : « Laissez-vous, faites face à la boutique de G'nasse ! ». Cela me rappelle une autre anecdote savoureuse au sujet de notre héroïque milice... Il s'agit ici d'une de nos nombreuses « gardes »... Appelons-la la garde Sainte-Onésiphore afin de ne pas humilier son brave commandant... Un jour, il y a de cela à peine trois ou quatre ans, la garde, au grand complet, s'était rendue devant un grand immeuble de la rue Sainte-Catherine pour présenter ses hommages à un personnage quelconque... Survient un tramway, puis deux, puis trois... Les gardes-moteurs s'immobilisent et on vit demander à l'officier s'il ne pouvait pas placer ses hommes ailleurs que sur la voie... Il acquiesça de bonne grâce... Dans un grand geste, il sortit son sabre et hurla : « Garde Sainte-Onésiphore, laissez-vous à l'aise la « track » !

Albert DUC.

(« La PATRIE », Montréal, édition du dimanche).

HITLER ET LE CHOIX DES HOMMES

Le « Standard » de dimanche dernier nous donnait un article écrit par un des anciens amis d'Hitler. On y répond à la question que se posent bien des gens : Hitler rest-il fou ?

Que le Führer soit dément ou non, il est difficile de se prononcer. Une chose semble certaine, c'est qu'il met au service de sa folie — si folie il y a — une habileté merveilleuse. On en a des preuves dans les pages de son « Mein Kampf » qui décrivent sa façon d'organiser un parti politique et de faire de la propagande. On en a une autre preuve dans un passage de l'article du docteur Rauschnigg sur lequel je désire attirer l'attention. Voici ce passage : « J'ai un fichier, aurait dit Hitler, qui contient le nom de toutes les personnes influentes du monde. Chaque carte contient des renseignements importants, tels que ceux-ci :

Accepterait-il de l'argent ?
Peut-on l'acheter de quelque autre façon ?
Est-il vain ?
Quelle est sa vie sexuelle ?
Quel est son dada ?
Quel est son sport favori ?
Quels sont ses goûts et ses répugnances ?
Aime-t-il à voyager ?

C'est en m'appuyant sur ces données que je choisis mes hommes. C'EST CA LA VRAIE POLITIQUE ! Je m'empare des individus qui travailleront pour moi. Je me crée une puissance bien à moi dans chaque pays. »

Je crois qu'Hitler a pas mal raison. C'est ça, la vraie politique : choisir les hommes d'après leurs attitudes, leurs tendances, leurs sentiments, leurs instincts dominants. Car, à égalité d'intelligence et d'aptitudes, les hommes se différencient par ces facteurs d'ordre émotif, par leurs instincts, leurs passions et leurs sentiments, surtout quand ils se sont stabilisés en habitude ? Ce ne sont pas les idées abstraites qui mènent le monde. Les théories que l'on met de l'avant ne

mais qui sont pourtant très réelles. En voici des exemples : les gens qui aiment les choses techniques aiment plutôt des biographies et des ouvrages historiques, les intellectuels et les chercheurs auront souvent une vraie passion pour les romans policiers, les écrivains de moins croisés ont ordinairement de la misère à s'exprimer en public. Encore une fois, il faut s'abstenir soigneusement de juger un individu à une seule habitude. Mais Hitler sait bien d'attacher une grande importance à ces indications révélées qu'il consigne dans ses dossiers.

A force de parler de quotient intellectuel et d'aptitudes spéciales qui se mesurent par les tests variés, on peut créer dans le public une impression tout à fait fautive sur ce qui doit décider une orientation définitive. Le plus intelligent d'après les tests ne sera pas nécessairement un intellectuel, ni, au lieu de s'intéresser aux choses théoriques, il applique son esprit aux problèmes pratiques, il n'aura qu'un succès quelconque dans ses études collégiales ou universitaires, mais une fois lancé dans la vie il pourra devenir un chef d'entreprise, un gerant de ventes, un financier ou un politicien. Le moins intelligent pourra devenir un erudit dans les sujets qui captent facilement son attention. Il ne sera pas un créateur, mais il fournira aux autres une mine inépuisable de renseignements que lui-même est incapable de mettre en valeur.

Dans une même profession il y a divers emplois qui demandent chacun des dispositions parfois très différentes. Dans un bureau d'architectes, par exemple, il y a de la place pour un dessinateur virtuose de qui on n'attend aucune sociabilité ni aucune capacité d'exprimer ses idées. Un autre sera tout aussi nécessaire si, ne possédant ni dessin que ce qu'il a fallu pour passer ses examens, il sait rencontrer les gens, les intéresser à des projets de construction et leur vendre les services de la firme qui représente. Un troisième enfin pourra n'avoir que des clartés sur la théorie et le dessin, il pour n'être qu'un vendeur de second ordre, mais il jouera un rôle irremplaçable dans la surveillance pratique des travaux de construction. En médecine, on sait qu'il y a toute la différence au monde entre un chirurgien de premier calibre, un pathologiste de laboratoire et un médecin de famille idéal. On pourrait en dire autant de toutes les professions et de tous les emplois. Ces va-

TUNNEY NOUS PARLE

Le pugiliste Gene Tunney, qui fut champion du monde après avoir obtenu deux décisions sur Jack Dempsey, et qui se reposait de ses batailles en lisant Shakespeare, vient de donner à une grande revue américaine un remarquable article sur la boxe et les boxeurs. Entre parenthèses, Tunney éclaircit plusieurs points qui ont provoqué d'interminables discussions parmi les amateurs de la boxe. On se souvient que, durant sa seconde rencontre avec Dempsey, Tunney reçut un formidable coup de poing qui l'abattit sur le canevass. Ce fut le fameux « long count ». Tunney admit qu'il dut s'écouler quatorze secondes avant qu'il se relevât, pour la raison que l'arbitre, avant de commencer à compter le dix fatidique, prit le temps de s'assurer que Dempsey se retirait et s'était retiré dans un coin neutre.

C'est l'opinion de Tunney que le coup de poing qu'il donna à Dempsey durant la seconde ronde de leur première rencontre était un coup de poing exactement semblable à celui qui fut donné au Manassas Mauler par Georges Carpentier lors de leur fameuse rencontre au Boyle's Thirty Acres, dans le New Jersey. Par la suite, les admirateurs de Dempsey s'étonnèrent qu'il parût sans vie, comme s'il eût laissé ailleurs sa vivacité coutumière. La vérité, c'est que Dempsey, durant tout le reste de la rencontre, ne se remit pas de ce coup de poing. Pourtant, il avait été frappé non pas à la mâchoire, mais au-dessus, sur la joue. Il était excessivement difficile d'atteindre Dempsey à la mâchoire, parce qu'il se battait la tête enfoncée dans les épaules. Quelqu'un qui le visait à la mâchoire frappait invariablement plus haut.

LE CAS DE SCHMELING

Schmeling, qui avait étudié le style de Joe Louis, s'était aperçu que le mulâtre laissait sa mâchoire à découvert et qu'un bon coup de poing à cet endroit avait invariablement son effet. C'est-à-dire que Louis, une fois atteint, ne se tenait plus que difficilement sur ses jambes qui avaient une tendance à se dérober sous lui. C'est cette constatation qui permit à l'Allemand de knock-out Joe Louis, mais à leur seconde rencontre ce dernier avait appris de son entraîneur Blackburn à protéger sa mâchoire, et Schmeling ne fut plus alors, en sa présence, qu'un boxeur vieillissant qui ne savait que faire et qui fut une proie facile pour le formidable coqneur de l'Alabama. C'est l'opinion de Tunney que Joe Louis trappa plus fort que Dempsey, mais que ce dernier, à son meilleur, aurait pu prendre la mesure du mulâtre dans une bataille de longue haleine. C'est aussi l'opinion de Tunney que le fameux champion John L. Sullivan n'aurait duré que trois ou quatre rondes avec Joe Louis, mais que le combat aurait été différent avec Fitzsimmons ou Jim Corbett. Joe Louis, dit-il, n'aurait pas été capable d'atteindre Corbett, mais avec Fitzsimmons, il aurait reçu un coup pour coup et avec autant de force et de dévastation. La rencontre idéale, dans l'opinion de Tunney, serait celle qui aurait pu mettre en présence le nègre Jack Johnson et Joe Louis. Voilà une bataille qui aurait valu la peine d'être vue. Jack Johnson savait tout ce qu'il y avait à savoir de la boxe, mais il ne frappait pas avec la force de Louis. Un pugiliste qui aurait la science de Johnson et la puissance de Joe Louis serait le modèle idéal du boxeur, le modèle invincible.

(« Le CLAIRON », St-Hyacinthe).

Saveur pour plaire

THE "SALADA"

Les goûts et les préférences tiennent à une multitude de traits de caractère, de goûts innés et acquis dont la mesure scientifique se perfectionne tous les jours. C'est en tenant compte de ces facteurs quasi impossibles qu'on peut donner la dernière touche à la description complète d'une personnalité.

Quand un homme comme Hitler veut dominer le monde, il est intéressant de savoir qu'il donne une attention toute spéciale à ce qu'on serait tenté de considérer comme les petits côtés des grands personnages. Les heures du dictateur doivent certainement être remplies à débordement. Qu'il veuille ou non, il est forcé de s'occuper de problèmes économiques et politiques d'une grande ampleur. Mais il faut des hommes pour manier les hommes, il faut des sujets bien choisis pour remplir des fonctions bien déterminées. Ce n'est pas perdre son temps que de donner au choix des chefs de file et des agents à l'étranger une attention minutieuse.

Certains génies ont eu des branches de folie. Des fous véritables ont manifesté dans certains domaines une lucidité extraordinaire. Génie ou fou lucide, Hitler met à poursuivre son but un zèle pour certains détails qu'on ferait bien d'imiter.

Anselme BOIS.

(« Le JOUR », Montréal).

"TU T'Y CONNAIS EN FAIT DE BIÈRE, HEIN!"

"JE LES AI TOUTES ESSAYÉES ET LA DOW N'A PAS D'ÉGALE"

DOW

LA BIÈRE DE BON GOUT

Wm. Dow & Co. Brasseurs — Montréal 1790-1940

AU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi, le 9 février, les élèves

LES HAUTEURS

Funérailles de Mme Fortunat Côté. — Un émouvant tribut d'hommages et de sympathies a été rendu lundi, le 5 février, par la paroisse des Hauteurs à Mme Fortunat Côté (née Bernadette Boucher) décédée jeudi, le 1er février, après quelques heures de maladie qui ne laissaient pas prévoir un dénouement aussi fatal. Aussi lorsque les cloches lancèrent tristement dans l'espace les sons des glas, elles eurent un douloureux écho et l'expression de sympathie sincère allait de tous à la famille si cruellement éprouvée. Elle est partie si promptement; un mois seulement après sa mère qui fut inhumée le 26 décembre dernier. Elle n'était âgée que de 32 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son mari M. Fortunat Côté cultivateur, et quatre enfants, Simone, Carmelle, Raymond-Marie et Jean-Nil; son père M. Ernest Boucher; deux frères MM. Antoine et Joseph-Ernest Boucher; quatre sœurs, Mme Donat Côté, Les Hauteurs, Madame Ve Edouard St-Jean, de St-Charles Garnier, Mme Elzéar Pineau et Mme Paul Robichaud, des Hauteurs; ses beaux-frères et belles-sœurs M. Donat Côté, M. et Mme Xavier Côté, M. et Mme Delphis Côté, M. et Mme David Côté, M. et Mme Wilfrid Claveau, M. et Mme Adélard Claveau, M. Joseph Dumais, MM. Elzéar Pineau, Paul Robichaud, Alp. Potvin, Mlle Yvonne Côté, Mme Ve J.-B. Côté, Mme Aurélie Dionne; sa belle-mère Mme Ve Fortunat Côté; ses belles-sœurs Mmes Antoine et Joseph-Ernest Boucher; un grand nombre de neveux et nièces.

La levée du corps fut faite par M. le curé Thériault qui chanta aussi le service. Les porteurs du corps étaient MM. Elzéar Pineau, David Côté, Adélard Claveau, Wilfrid Claveau; ses frères MM. Antoine et Arthur Boucher. Son cousin, M. Isidore Boucher portait la croix. Les coins du drap étaient tenus par Mesdames Adélard Claveau et Antoine Boucher, ses belles-sœurs, Mesdames Isidore et Antoine Boucher, ses cousines.

Au chœur de chant on remarquait M. le Dr Ad. LeBlanc, les chantres de la paroisse et les demoiselles qui chanteront un beau cantique.

Dans l'assistance, on remarquait: Les Sœurs du St-Rosaire et leurs élèves, M. et Mme Ant. Boucher, de St-Gabriel, son oncle M. le Dr LeBlanc, M. et Mme Samuel Boucher, cousins, de St-Gabriel, M. André Belzile, de Luceville, M. et Mme Joseph Rioux, de St-Gabriel, M. et Mme Aurélie Dionne, MM. Aurélie Deschênes, Emile Claveau, M. et Mme Ant. Richard, MM. Jos.-A. Comeau, Ls-Ph. Pineau, Mlle Marguerite Laviolette et Léontine Gamache, M. et Mme Johnny LeBel, Mmes Napole-on Michaud, Louis Claveau, Ant. Lévesque, Ant. Tremblay, Ambroise Tremblay, Mme Ve Alp. Belanger, et nombre d'autres.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, offrandes de messe, bouquets spirituels.

Remerciements: M. Fortunat Côté et sa famille remercient tous les parents et amis pour les marques de sympathies que leur ont témoignées à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

MATANE

Mlle Lorréane St-Laurent est en visite chez son père M. Romeo St-Laurent.

M. Georges Chouinard est parti pour Charlottetown, où il étudiera l'anglais.

M. et Mme C.-E. Côté sont en visite à Québec.

M. et Mme Philippe Gendron sont de retour de voyage à Montréal.

M. et Mme J.-L. Deschênes étaient à Lac-au-Saumon la semaine dernière chez M. et Mme J. E. Deschênes.

MM. L.-J. Gagnon et G. N. De-champplain, de Mont-Joli, étaient ici ces jours derniers.

M. et Mme Alphonse Beaulieu sont revenus de Montréal, où ils ont passé une quinzaine.

Miles C. Côté, de Cap-Chat, et Françoise Ringuet, de Rimouski, sont en visite chez M. et Mme Rodrigue Côté.

Miles Solange et Rita Dion sont en promenade à Montréal.

Mlle Lucienne Hovington, de Matane, est en visite à Rimouski.

BAIE-COMEAU

Un bel hommage a été rendu samedi, le 27 janvier, en l'église de Baie-Comeau, à la mémoire de M. Edmond McMahon décédé le 25 janvier, à l'âge de 34 ans et 7 mois.

Une foule nombreuse d'amis a voulu s'associer à la famille dans son deuil et participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire du citoyen utile dont on déplore unanimement la perte.

Le Rév. Père Fitzgerald a chanté le service assisté du Rév. Père Taillardat, curé de Ragueneau, et du Rév. Père Sirois, curé de Pointe-aux-Outardes, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, née Annette Ouellet, cinq enfants: Irène, Léona, Thelma, Muriel et Jacques.

Les porteurs étaient: MM. Jos. Leblanc, Raoul Desrosiers, Emile Lavole, Jerry Lebreton, Georges Tétrault, David Labrie, M. Jos. Blagère portait la croix.

MATANE

Mlle Gisèle Gagnon est retournée à Plattsburg pour y continuer ses études anglaises.

M. et Mme Rodrigue Côté ont passé quelques jours à Rimouski. M. Arthur Lapointe, de Price, était ici ces jours derniers.

M. Freddy Lévesque, de Mont-Joli, était ici la semaine dernière. M. Roland Bergeron est revenu de Montréal.

M. et Mme J. A. Gauthier sont revenus de Montréal, après y avoir passé une quinzaine.

Mme J. A. Rouleau est allée à Québec pour rencontrer M. Rouleau.

M. Benoit Ste-Marie est revenu de Montréal après avoir passé quelques jours chez ses parents.

M. V. Fournier est actuellement à Charlottetown.

Mlle Jacqueline Paradis est retournée à Rimouski pour y continuer ses études.

Mlle Jeanne D'Arc Rouleau est revenue de Montréal où elle a passé un mois.

Miles Christiane et Aline Gagnon sont parties pour la Floride.

Mlle Thérèse Donigny était en visite ici chez Mlle Germaine Roy.

ST-FABIEN

Funérailles de M. Gonzague Michaud. — M. Gonzague Michaud, époux de Dame Eugénie Côté, âgé de 64 ans et 8 mois, après quelques heures de maladie, a survécu, outre son épouse, une famille de treize enfants: Mmes Inomas Inerault (Aurore), St-Fabien, Mme Charles Roumeau, Amador, St-Leon le Grand, Mme Charles-Léon Gaudreau (Lucile), St-Fabien, Mme Alphonse Marais (Rosal), St-Fabien, Mmes Stanislas Belanger (Marcelle), St-Leon le Grand, Mlle Marie-Anne et Thérèse Michaud, St-Fabien, MM. Lucie, Aurèle, Pierre, Zenon, Alphonse, Louis, tous de St-Fabien; lui survivent également, deux frères, M. Théophile Michaud, de St-Fabien, et M. Julien, de Montréal, et une sœur Mme Étienne Chénard, de Bic.

Les membres de la Ligue du Sacré-Cœur précèdent le cortège avec le drapeau porté par M. Ernest Pelletier et M. Jean Bellavance. Portait la croix, M. Léonard Belzile (neveu), étaient porteurs du cercueil, MM. Desire Jean, Elzéar Belzile, Salomon Gagnon, Georges L. Fortin, Alphonse Gagnon, Arthur Beaulieu. La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Stanislas Roy, curé de St-Fabien. Le service fut chanté par M. l'abbé Albert D'Astous, vicaire à St-Léon, assisté de M. l'abbé Stanislas Roy et M. l'abbé Zenon Belzile. Les messes aux autels latéraux furent célébrées par M. l'abbé Elphège Bouchard, professeur au Séminaire de Rimouski et M. l'abbé J. E. Pilote, vicaire à St-Fabien.

Assistaient aux funérailles: M. et Mme Thomas Thériault, madame Charles Fournier, M. et Mme Elisée Michaud, M. Charles Gaudreau, M. et Mme Aurèle Michaud, M. et Mme Alphonse Morais, M. et Mme Stanislas Belanger, M. et Mme Zenon Michaud, M. et Mme Alphonse Michaud, MM. Pierre et Louis Michaud, Miles Marie-Anne et Thérèse Michaud, madame Pierre D'Astous, Val-Brillant, belle-sœur, de la défunte madame Jos Côté, belle-sœur, M. Emile Belzile, beau-frère, M. Ernest Côté, beau-frère; M. et Mme Gaudiose Voyer, Bic, M. J.-B. Larivière, Rimouski, M. Jos Morin, Bic, M. Hormidas Côté, Rimouski, M. et Mme Louis Parent, Sacré-Cœur, Miles Madeleine et Roland Côté, Rimouski, Mlle Jeanne Côté, Rimouski, Mlle Céline Thériault, niece, M. Roland Belzile, St-Fabien, M. Gonzague Belzile St-Fabien, M. Antoine Côté, Rimouski, M. Léo Côté, Mme Léo Michaud, M. et Mme Philippe Lepage, Mme (Dr) Bégin, M. le Dr Bégin, MM. Emile Bellavance, Chs Eugène Rioux, Paul-Léon Belzile, Mme Philippe Roy, M. Léo Fournier, Bic, Mme Alphonse Gagnon, St-Cléophas, M. Ls-de-C. Belzile, Ecole d'Agriculture de Rimouski, MM. Michel Jean, J.-B. Gagné, J.-N. Albert, Ernest Canuel, J.-Pierre Belzile, Edouard Gagnon, Hermel Rioux, Jos. Bellavance, Pierre Roy, Cyrice Rioux, Albani Cloutier, François Michaud, Joseph Roussel, Pascal Voyer, Michel Côté, Auguste Climon, Jos. Climon, Joseph Thibault, Alphonse Belzile, J. A. Gendreau, Noël Théberge, Ernest Bellavance, Florian Bernier, Eugène Bernier, Ernest Ouellet, J.-B. Roussel, Albert Rousseau et nombre d'autres.

M. Hilaire Ouellet avait la direction des funérailles.

Les nombreuses condoléances reçues de parents et d'amis sont autant de témoignages de l'estime dont jouissait le défunt. La famille éplorée remercie sincèrement pour tous les témoignages reçus.

ST-LEANDRE

Baptêmes. — 25 janvier, Marie-Irène-Albertine, enfant de M. et Mme Alfred Bélanger (Irene St-Laurent), Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Levasseur.

28 janvier, Alcide-Victorin, enfant de M. et Mme Victorin Bernier (Jeanne St-Laurent), Parrain et marraine, M. et Mme Octave Lamarre.

28 janvier, Marie-Rose-Edith, enfant de M. et Mme Ovide Bernier (Blanche Levasseur), Parrain, M. Léandre Levasseur, marraine, Mlle Rita Levasseur.

Divers. — Le 4 février, chez Mme Ve Joseph Ouellet, présidente, soirée de cartes et de bingo, organisée par les Dames Fermières, au profit de leur Cercle. Bonne assistance, plaisir de bon aloi, recettes appréciables. Remerciements à M. le Curé qui présidait et aux organisatrices dévouées.

Mlle Jeanne Caron en visite d'une quinzaine chez ses parents de Matane et St-Urbain.

M. et Mme Félix Gagné, de St-Jean de Chébourg, à St-Leandre, pour quelques jours.

MM. Augustin Belanger et Octave Lamarre suivent les exercices d'une retraite fermée au Mont-Joli. Puissent-ils avoir plusieurs imitateurs.

Résultat des concours de janvier. Ecole du village dirigée par Mlle Augustine Caron. 6ème année, Adrien Bouchard et Aline Thibault.

5e, Carmen Thibault.

4e, Georgette Boutet et Edgar Ross.

3e, Evelyn Thibault.

2e, Jeanne-Aimée Michaud.

Ecole Est, dirigée par Mlle Yvonne Belanger. 6ème année: Ida Thibault et Thérèse Belanger.

5e année, Simone Belanger et M. Ange Lamarre.

4e année, Berthe Lamarre et Estelle Thibault.

3e année, Ernest Bélanger et Gilles Gagné.

Ecole Ouest, dirigée par Mlle Marie-Reine Bérubé.

7e année, Delphine Desrosiers.

6e année, Gérard Caron.

5e année, Roland Caron.

4e année, Narcisse Caron.

3e année, Cécile Saucier.

2e année, Hermance Caron.

Ecole du 4e rang, dirigée par Mlle Hélène Caron.

6e année, Adrienne Caron et Pierre-Paul Gauthier.

5e année, Lucile Levasseur et Gertrude Caron.

4e année, Rose-Aimée Simonneau et Armand Levasseur.

3e année, Thérèse Chouinard.

Ecole du 8e rang dirigée par Mlle Juliette Bouchard.

5e année, Fortunat Levasseur.

4e année, Maurice Levasseur.

3e année, Léonard Levasseur.

SAINT-ÉLOI

Feu Madame Marcellin Côté. A l'âge de 86 ans et un mois, est décédée Madame Marie Lebel, épouse de M. Marcellin Côté. Les funérailles eurent lieu le 31 janvier. La défunte laisse outre son époux, deux fils M. Joseph Côté, de St-Jean-de-la-Lande, et M. Lazare Côté, de St-Eloi; aussi deux filles, Madame Bourgea (Marie), de l'Isle-Verte, et Marie-Louise de St-Eloi.

Mariage. — Le 27 janvier, a été béni en notre église le mariage de M. Camille Lauzier, fils de M. et Mme François Lauzier (décédés) et Mlle M.-Annette Labrie, fille de M. Joseph Labrie, décédé, et de Mme Labrie, de cette paroisse.

ST-LOUIS DU HA! HA!

Décès. — Est décédée Dame Antoine Brousseau (née Alice Marmen). Elle était âgée de 54 ans et 2 mois. Son service a été chanté au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

Mme Brousseau souffrait d'asthme depuis plusieurs années; elle supporta cette maladie avec un réel courage et une sainte résignation. Nos sympathies aux parents éprouvés.

Dimanche, le 11 février, nous avons eu une tempête de neige qui vint la peine d'être signalée. Lundi matin, le Témiscouata fit son entrée en gare deux heures en retard. Partout, ce n'était qu'amorcellement. Plusieurs maisons un peu basses et situées avantageusement pour arrêter la poussée de la neige étaient presque recouvertes.

MM. Amédée Morin et Tom Dohson actuellement à l'Hôpital de Riv-du-Loup sont en bonne voie de guérison.

M. Rosaire Morin, fils d'Amédée Morin, brillant élève au Séminaire de Rimouski, a été forcé de prendre des vacances pour cause de santé.

Mme Ernest Guérette a fait un court voyage à Edmundston, N.B. M. Cyprien Ethier a passé quelques semaines à Montréal.

Mlle Cécile Roy, d'Edmundston, a passé quelques jours chez Mme J. A. Moreau.

Nous avons eu de bonnes nouvelles de nos soldats rendus en Angleterre: Maurice Moreau et Gilbert Gagnon. Leur santé est excellente, disent-ils, mais le climat n'est pas celui du Canada. On sait que l'Angleterre est un pays brumeux et humide.

ST-OCTAVE DE METIS

M. Théodore Fortin, de Montmartre, Sask., visitait dimanche son oncle M. Auguste Bérubé.

M. Nap. Banville est revenu d'un court voyage d'affaires à Québec.

M. Arthur Landry est allé à Mont-Joli, au commencement de la semaine.

M. Georges Dolron, après un court séjour chez ses parents M. et Mme John Dolron, est retourné à Val-D'Or, Abitibi.

M. et Mme Léon Migneault ont rendu visite à des parents à Baie-des-Sables, en fin de semaine.

Mme Antoine Fortin et sa jeune fille Mlle Antoinette Fortin étaient les invitées ces jours derniers de M. et Mme David Lévesque.

Mlle Blanche Richard, de Causapscal, chez sa cousine Mlle B. Hudon.

M. A. Gosselin Inspecteur de beurre, par affaires ici mercredi.

M. Gonzague Pelletier, de Ste-Florence, est en visite chez sa sœur Mme Gratien Richard.

M. et Mme John Dolron sont de retour d'un voyage à Québec.

Naissance. — M. et Mme Georges Bélanger font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Madone. Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Turcotte, de Baie-des-Sables, cousins de l'enfant.

Funérailles. — Jeudi matin, ont eu lieu les funérailles de Mlle Laurette Fortin, âgée de 27 ans, fille de M. Jos. Fortin. Elle laisse pour la pleurer son père et 3 frères.

Nos sympathies à la famille en deuil.

COOPERATION

Mercredi soir, 8 h., le 21 février conférence publique à l'Hôtel de Ville de Rimouski, sur la coopération par M. Alexandre J. Boudreau, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Invitation spéciale à tous ceux que la doctrine coopérative intéresse de près ou de loin.

BONAVENTURE-EST

Mariage. — Le 5 février M. Lionel Poirier, fils de M. et Mme Isr. Poirier, épousait Mlle Cécile Fournier, fille de Mme Ve Jean Fournier.

Agréable soirée. — Le 6 février, il y eut, à la salle paroissiale, une séance dramatique et musicale donnée par les jeunes gens de Bonaventure, au profit de l'église.

ATTENTION A VOTRE FOIE

Il peut être la cause de vos troubles. Ravagitez-le de la bonne manière, avec des Fruit-a-tives. Portez-vous bien.

Votre foie est le plus gros organe de votre corps et le plus important pour la santé. Il déverse la bile pour la digestion, chasse les déchets, emmagasine l'énergie, permet à la nutrition d'atteindre le sang. Quand votre foie est dérangé la nourriture se décompose dans vos intestins. Vous devenez constipé, fatigué et les reins ne peuvent pas bien fonctionner. Vous vous sentez malade — mal à la tête, au dos, étourdi, et fatigué... tout à la fois.

Faites comme des milliers d'autres, mettez fin à toutes ces misères avec les Fruit-a-tives, le remède du foie qui se vend le plus au Canada depuis 35 ans. Elles stimulent le foie, soulagent promptement — vous sentez mieux portant. Achetez des Fruit-a-tives à la pharmacie aujourd'hui, 25c, 50c.

FRUIT-A-TIVES La Tablette pour le foie

Achetez MAINTENANT VOS GRAINES DE SEMENCE CERTIFIEES



L'APPROVISIONNEMENT de graines de semence au Canada s'effectue rapidement à cause de son emploi comme nourriture et à cause des ventes par les marchands-grainetiers. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne les variétés de blé et d'avoine immunisées contre la rouille. Placez dès maintenant vos commandes pour vos semences du printemps.

Les graines de semence sont pures quant à la variété et elles assurent la production de plus grosses récoltes, de meilleure qualité et d'une plus haute catégorie. Elles ne nécessitent aucun nettoyage. Les graines de semence certifiées sont vendues seulement en récipients scellés portant l'étiquette-certificate de l'inspecteur du gouvernement. Achetez des graines de semence certifiées!

Pour tout renseignement concernant les sources d'approvisionnement de variétés approuvées, écrivez au Surintendant régional, Division des Plantes du Ministère Fédéral de l'Agriculture pour votre région, à la Ferme Expérimentale la plus rapprochée, au Ministère Provincial de l'Agriculture, ou à votre Collège d'Agriculture.

Les approvisionnements alimentaires sont importants en temps de guerre. Cette année ne plantez que ce qu'il y a de mieux.

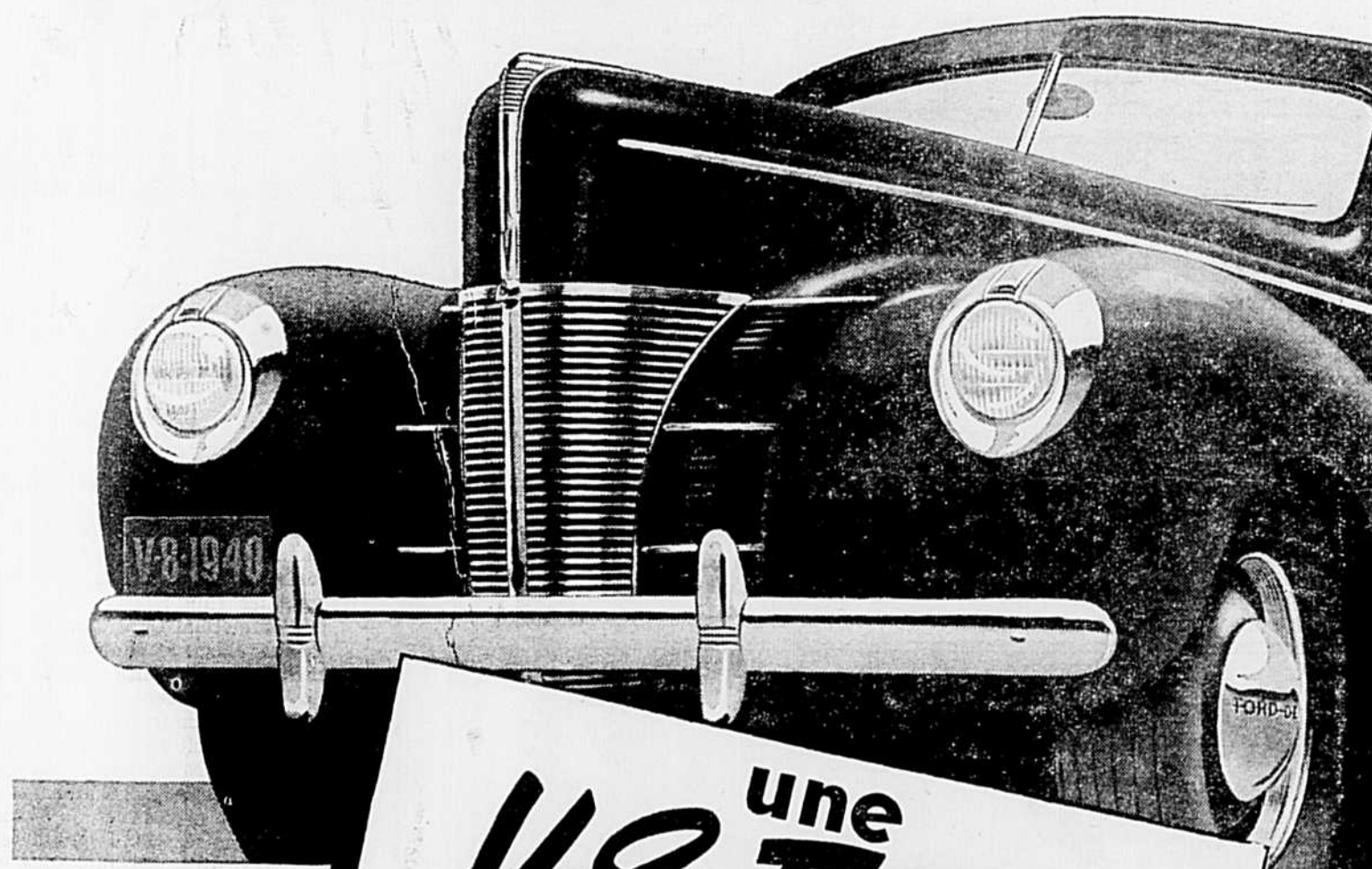
Département des Fournitures Agricoles

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA

Honorable James G. Gardiner, ministre.

L'ACHAT

avantageux entre tous:



ELÉGANCE ET CONFORT... PUISSANCE ET QUALITÉ

L'acheteur d'une automobile a droit à ce que le montant qu'il y affecte lui procure un maximum d'avantages véritablement importants — quelques accessoires insignifiants ne sont qu'un trompe-l'œil.

Voilà pourquoi la V-8 Ford retient immédiatement l'attention d'un automobiliste averti. Compte tenu de son prix ultra-modéré, nulle autre voiture ne procure autant d'agrément et de satisfaction — aucune autre n'est aussi luxueuse et spacieuse. Seul le moteur Ford, à 8 cylindres en V, fournit des reprises aussi nerveuses et cette puissance apparemment illimitée qui permet de distancer tous les autres véhicules.

Si vous n'avez pas encore fait l'expérience du nouveau roulement de la V-8 Ford, prenez rendez-vous avec notre plus proche dépositaire. Il vous prouvera bientôt qu'une Ford est "l'achat avantageux entre tous".

QUELLE QUE SOIT LA MARQUE QUI VOUS INTÉRESSE, CONDUISEZ UNE NOUVELLE V-8 FORD AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX

Garage Desrosiers & Dionne, Enr. Rimourki.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD
AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.
Immeuble de la Cie de Poulv
RIMOUSKI
Bureau à Matane les 1er et 2e
mardis de chaque mois.

CASGRAIN, CARON & TESSIER
AVOCATS

Perrault Casgrain, C. R.
Améee Caron, C. R.
Maurice Tessier, LL. L.
RIMOUSKI.
EDIFICE BANQUE CANADIENNE
NATIONALE
Bureau à AMQUI : Le deuxième et
le quatrième vendredi de chaque
mois au bureau de l'Hôtel
Gagnon.

JESSOP & GENDREAU
AVOCATS

James J. Jessop, C.R.
Arthur Gendreau, LL.L.
Immeuble Banque Provinciale
RIMOUSKI
Bureau Amqui (Hôtel Langis)
les 1er et 3ème samedis de
chaque mois.

ARTHUR ST-ONGE
— AVOCAT —

186, Ave de l'Évêché, Rimouski
Bureau à Amqui le 1er et 3e vendredis
du mois (Hôtel Audet).
C. P. 245 Tél. 276

BELZILE & BELZILE
— NOTAIRES —

L. de G. Belzile, LL.B.
Gleason Belzile LL.L.
Edifice Banque Can. Nationale.
RIMOUSKI.

EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE

Bureau : Immeuble G.H.Bert.
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr GERARD LANGIS
CHIRURGIEN

Des Hôpitaux de Paris et Lyon
Spécialité : Tube digestif
157 Rue St-Germain, RIMOUSKI

Dr A. A. DESROSIERS
CHIRURGIEN-DENTISTE

92 Ave de la Cathédrale-Sud
Case Postale 239 Tél. 238
Bureau le soir sur entente

Dr J. O. DRAPEAU
MEDECIN-CHIRURGIEN

Des Hôpitaux de Paris
124 rue St-Germain
RIMOUSKI.

LOUIS LEO DOYON
Arpenteur-Géomètre
Ingénieur-Forestier Conseil

Tél. 324 — 240 Rue St-Germain
RIMOUSKI.

G. FERNAND CARON
ARCHITECTE

Bureau : Rue de l'Évêché, Tél. 82
Bureau à Québec : 88 Côte de la
Montagne.

ROBERT BLATTER
Studio d'art moderne

J. ADEODAT DRAPEAU

Courtier d'Assurances Générales.
Vie, Feu, Automobiles, Accident et
Maladie etc.

Bureau : Rue Lepage, près du
Garage Desrosiers et Dionne.
Tél. 75 B. P. 38
RIMOUSKI

Berthe Lévesque, G. M. G.

RIMOUSKI
Service privé Tél. 198 M 5

ARSENE MICHAUD
EMBAUMEUR

Directeur de funérailles
Service ambulance jour et nuit
1 Rue St-Paul RIMOUSKI
Tél. 71.

LE MACASIN DU CHIC
J.-A. LEVESQUE
— Marchand-Tailleur —
Spécialité : Habits sur mesure.
SEMI-READY
Ch-mises Forsyth.
Case postale 463 166 Ave Evêché

PRECAUTION CONTRE LA PERTE DE LA VUE
Protégez votre santé et votre vue. Faites examiner régulièrement
votre vue par un spécialiste.

J.A. GENDREAU
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN

A Mont-Joli : le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie
A Amqui : le 2e lundi, Hôtel Langis
A Trois-Pistoles : le 2e mercredi, Hôtel Labrie.

EPICIER-BOUCHER

Recevez plus pour votre argent, en achetant toutes vos
viandes fraîches et fumées, ainsi que votre épicerie, vos fruits
et légumes, chez

Léopold Fillion
EPICIER-BOUCHER

248 ST-GERMAIN EST. TEL.: 260

PRIX ET COMMENTAIRES
DU MARCHELA COOPERATIVE FEDEREE DE
QUEBEC FOURNIT LES COM-
MENTAIRES SUIVANTS SUR
LE MARCHE

Beurre

Pour cette dernière semaine é-
coulée, nous avons peu de chan-
gement à signaler sur notre mar-
ché au beurre.

Malgré l'apparence d'une tran-
quillité persistante résultant d'un
volume de transactions des plus
restreint, limité à des achats de
peu d'importance, la réserve ou
le peu de disposition des déten-
teurs à vouloir offrir librement fut,
par contre, assez appréciable
pour contribuer à maintenir les
prix stationnaires.

Dans certains milieux, on rap-
porte que les offres de beurre
frais provenant des Provinces de
l'Ouest furent un peu plus con-
sidérables que la semaine pré-
cédente, mais furent toutefois assez
rapidement absorbées par diffé-
rents centres de la Province d'On-
tario et de nature également à é-
carter la pression de vente sur
nos principaux marchés.

Selon le relevé final émanant
de l'Office Fédéral de la Statisti-
que au 1er février courant, les
stocks en entrepôts par tout le
Canada se totalisaient à 33,381-
447 lbs comparativement à 34-
381,447 lbs pour la date cor-
respondante de l'an dernier, soit
une réduction de 1,585,704 lbs sur
1939.

La production canadienne du
mois de janvier dernier qui accu-
se une augmentation de tout près
de 6% (575,609 lbs) sur la période
correspondante de l'an dernier
est surtout répartie parmi les
Provinces de l'Ouest et de l'Ontario,
tandis que nous avons eu à en-
registrer une réduction dans les
provinces suivantes : Québec, Ile
du Prince-Edouard et Colombie
Britannique.

Dans leur ensemble, ces chif-
fres précités indiqueraient que la
disposition des stocks au cours
du mois de janvier dernier n'au-
rait pas été aussi considérable
que celle anticipée et bien que
certains facteurs importants, mé-
me considérés favorables, notam-
ment les hauts prix actuels du
fromage, pourraient dans un ave-
nir rapproché aider à maintenir
la stabilité de notre marché au
beurre, il serait assez difficile d'en
préciser la tournure prochaine,
car tout dépendra de l'attitude
ou de la détermination des déten-
teurs.

Au cours de l'avant-midi, le 12
février, les prix du No 1 pasteu-
risé reclassifié au gros variaient de
27½c à 27¼c, la livre et le beur-
re frais de 26½c à 27c, la livre.

La demande du marché an-
glais est plus tranquille et les
prix légèrement plus faibles.
Volailles vivantes : La deman-
de fut un peu plus tranquille. Ce-
pendant, à la suite d'une diminu-
tion d'arrivages, il fut possible de
soutenir les prix stables.

Volailles abattues : La distri-
bution des arrivages courants se
continue régulièrement et les prix ac-
tuels sont fermes.

Oufs : Montréal et Québec :
Depuis quelques jours, ce marché
a manifesté une plus grande
fermeté et une avance de 1c à 2c
la douzaine fut enregistrée sur
les prix de presque toutes les di-
férentes catégories.

Cette récente amélioration est
attribuable à une distribution plus
régulière et à une diminution as-
sez remarquable dans les arri-
vages.

Veaux abattus : A Montréal,
des arrivages considérables fu-
rent la cause principale d'une
forte baisse de prix variant de
1¼c à 1½c, la livre.

Actuellement, ce marché est
faible et incertain.

Sur le marché de Québec, les
arrivages furent encore adéquats
à la demande et les prix plus
soutenus.

Porcs abattus : Montréal et Qué-

bec : Marché stationnaire et sans
changement important dans les
prix.

Prix de remise de la Coopérative
Fédérée de Québec. Succursale
de Québec.

Semaine finissant le 10 février

Oufs
A — (Gros) 22c.
A — (Moyens) 20c.
A — (Petites) 19c.
B — 18c.
C — 17c.

Veaux abattus
(Engraisés au lait)
Bons 16c.
Moyens 14c.
Communs 12c.

Poules abattues
A — 5 lbs et plus 18c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.
B — 5 lbs et plus 16c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c.
C — 5 lbs et plus 14c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 13c.

roulets abattus
A — 5 lbs et plus 23c.
B — 5 lbs et plus 21c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c.
C — 5 lbs et plus 18c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.

Sur les prix ci-haut mentionnés,
nous retenirons une commission de
5% aux coopératives affiliées et
8% aux expéditeurs individuels.

Porcs livrés abattus

Prix nets
A — Bacon de choix 140 lbs
à 170 livres 11c.
Plus Prime de \$1.00
B — Bacon 130 lbs à 170 lbs 11c.
Bouchers, 120 lbs à 170 lbs 10½c.
Légères, 100 lbs à 120 lbs 10½c.
Lourds, 170 lbs à 200 lbs 10c.

Porcs reçus vivants
(Classification établie après
l'abatage)
Sur base du bacon — Pesanteur
Chaude 12,40c.

Prix de remise pour beurre et fro-
mage. Montréal et Succursale
de Québec.

Semaine finissant le 5 février
1940 inclusivement

No 1 pasteurisé 27c.
No 1 non pasteurisé 25½c.
No 2 26c.

Semaine finissant le 6 février
1940 inclusivement

Fromage
Blanc Coloré
No 1 19c. No 1 19c.
No 2 18c. No 2 18c.

Ces prix sont nets, les frais de
vente et d'entreposage ayant été
déduits.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de
Montréal, lundi le 12 février, 1940
par la Coopérative Canadienne
du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les
porcs livrés par camion sont
maintenant de 10 livres de moins
que celles mentionnées plus bas.

Bacons — (180-230 lbs) Prix de
base — nourris et abreuvés, 9.25
et par camions 9.35.
Sélects — (190-230 lbs). Prime,
par tête, de \$1.00.

Bouchers — (160-240 lbs) coupe,
par tête, de \$1.25.
Légères (Moins de 160 lbs). Cou-
pe, par tête de 75c.

Pesants (240-270 lbs). Coupe
par tête de \$2.50.
Extra pesants (plus de 270 lbs).
Coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100
livres.

Truies 6.50—7.00.
Porcs classés abattus 12.30.

Veaux de lait.

Choix 11.00—11.50
Bon 10.50—11.00
Moyen 9.00—10.00
Commun 7.50—8.50
Au seau 6.00—7.00

Veaux de champs
Bon 4.25—4.50
Commun 3.25—4.00

Bouillottes
Choix 7.50—7.75
Bon 7.00—7.25
Moyen 6.25—7.00
Commun 5.50—6.00
Com. Lég. 4.00—4.50

Agneaux
En lots mélangés 8.50—9.00

Moutons
Bon 5.50—6.00
Commun 3.50—4.50

Taures
Choix, (type à boucherie) 6.00—6.
Choix

(Type à boucherie) 6.00—6.50

Bonne 5.50—6.00
Moyenne 5.00—5.50
Commune 3.50—4.00

Vaches
Choix

(Type à boucherie) 5.25—5.50
Bonne 4.50—5.00
Moyenne 3.75—4.50
Commune 3.25—3.50
Tres Com. 2.75—3.00

Taureaux
Choix

(Type à boucherie) 5.25—5.50
Bon 4.50—5.00
Moyen 4.00—4.50
Commun 3.75—4.00

TRIBUNE LIBRE

(Publié sous l'exclusive resposabi-
lité des correspondants)

100% EN OR

Rimouski, 13 février 1940.
Les membres du Club social é-
conomique sont priés de se ren-
dre à la rue Ste-Thérèse, 2ème é-
tage de la maison de M. Auguste
Desjardins, chez Jos.-W. Gagnon,
tous les dimanches soir à 7 h. 30
jusqu'à nouvel ordre.

Si nous regardons dans le cor-
ridor des siècles passés nous y
trouvons l'histoire de l'argent.

Le commencement des échan-
ges fut le troc à troc des marchan-
dises, ensuite de l'or pour des
marchandises. Pour cacher cet or
il fallait un coffre-fort et bien gar-
dé; les bijoutiers de ce temps
possédaient de tels coffres-forts.
Beaucoup de gens déposaient
leur or chez le bijoutier et re-
tournaient un reçu pour la valeur de
leur or.

Pour leurs transactions ils com-
mencerent à se servir de leurs
reçus vu que le bijoutier de cha-
que place avait adopté la même
tactique; donc, les reçus repré-
sentaient en valeur 100% en or
ou en argent.

On presta si bien confiance au
reçu que l'or sortait bien rare-
ment des coffres. Durant de nom-
breuses années le système alla
très bien à part quelques rares
exceptions comme il en arrive
parfois de nos jours malheureu-
sement.

Beaucoup étudièrent le système
des bijoutiers de ce temps-là. Parmi
eux l'idée vint de former une
banque et d'enlever le contrôle de
l'or aux bijoutiers. C'est ce qui
arriva. L'histoire dit qu'ils huri-
rent longtemps mais sans succès
vu que l'union est toujours plus
forte que l'effort individuel.

La première banque d'Angle-
terre avait pris naissance. Le pré-
sident, un nommé Patterson, diri-
geait les affaires et il était très
habile en finance.

Le roi d'Angleterre Guillaume
III avait un pressant besoin d'ar-
gent ou d'or. Il aurait bien voulu
faire des reçus avec 100% d'or
ou l'équivalent en valeur, mais
comme on avait refusé la permis-
sion à son prédécesseur il se gar-
da bien d'en souffler mot. Il se
alla trouver le président Patter-
son et lui demanda 1,200,000 li-
vres, ce qui représente environ
six millions de piastres, mais à
une condition, qu'il émit dans le
public, six millions de piastres de
papier ou reçus comme vous
voudrez, et qu'il appuyât comme
garantie ces piastres de papier,
dont la banque devenait proprié-
taire. Etant pris, le roi accepta;
pour l'or il paya 8% en intérêt
par année, recevable en or égale-
ment. En 12 ou 13 ans la banque
récolta en intérêt, en capital, 12
millions. Voilà la banque très
puissante. Mais 6 millions en pa-
pier consenti par le roi et basé
sur l'or du roi, comme disent les
bons Canayens, étaient égale-
ment dans les mains de la ban-
que. Alors elle prêta au public
l'argent de papier avec un plus
gros intérêt. Jugez ce qu'il se
produisit, et cela se continue de-
puis ce temps. D'une piastre elle
en fit deux, qu'elle prêta égale-
ment avec intérêt. Plus tard, la
banque obtint le contrôle du cré-
dit. Elle possédait déjà le contrô-
le d'une grande partie d'argent.
Alors le président dit ceci : main-

tenant, je me soucie peu de celui
qui fait les lois; je contrôle
l'argent et le crédit de la nation,
donc, je contrôle la nation elle-
même. Voilà le triste héritage
dont nous subissons les néfastes
effets depuis toujours. A suivre la
semaine prochaine.

J. W. G.

AMQUI

Décès. — Mercredi, le 31 jan-
vier, en l'église d'Amqui, ont eu
lieu les funérailles de M. L.-G.
Belzile, de cette paroisse, décédé
le 28.

La levée du corps fut faite par
M. le curé N. Caron et le service
fut chanté par M. l'abbé Jos. Bel-
zile, V.F., curé de Grande-Rivière
et frère du défunt, assisté des ab-
bés Grégoire Rioux, du séminaire
de Rimouski, son neveu, et Hono-
ré St-Pierre, vicaire. Pendant le
service, des messes furent célé-
brées aux autels latéraux par M.
l'abbé Emile Sirois, chancelier du
diocèse de Gaspé, et M. l'abbé
Alphonse Sirois, directeur de l'é-
cole d'Agriculture de Rimouski,
cousins du défunt. Assistèrent au
choeur : M. l'abbé Zenon Belzile,
frère du défunt; M. l'abbé
Pierre Lafontaine, son cousin; MM.
les abbés Omer Gamache, Fran-
cis Lavoie, Léo Hudon et Jules-
Edouard Pilote.

Conduisaient le deuil : ses fils,
MM. Louis-Philippe, Adémair,
Jean-Baptiste, Paul-Emile, Mauri-
ce et Eugène, ses gendres, MM.
Léo et Edmond Paquet, Wilfrid
Pelletier et P.-Zébedée St-Onge;
ses frères, MM. Cyrille et Emile
Belzile, etc.

On remarquait dans l'assistan-
ce, M. Gonzague Pelletier, de Ste-
Luc, M. et Mme Antoine Ga-
gon, de St-Fabien, M. et Mme E-
mile Bélanger, de Val-Brillant, M.
Arthur, Rioux, de Causapsal,
Mme Emile Côté, de Val-Bril-
lant, MM. les agronomes J.-N. Al-
bert, de St-Gabriel, Ernest Dubé,
de Rimouski, Geo.-Emile Fortin, de
St-Fabien, Jules Rintret et Lucien
Roy, de Val-Brillant, MM. Alphon-
se St-Amant, M. Pelletier et Gau-
dioso Saucier, de Val-Brillant,
Mlle Léontine Rioux, G.M.G., de
St-Fabien, MM. Ludger Pelletier,
Emile Berubé, Jos. Paquet, Alfred
Belzile, François Lavoie, de St-
Léon-le-Grand, Achille Desrosiers,
de Causapsal, Ernest Deschênes
et Mlle Françoise Deschênes, de
Lac-au-Saumon, M. et Mme Léo
Ancil, M. Desiré et Mlle Anne-
Marie Bélanger, d'Amqui, MM.
Alcide Harvey, J.-O. Bérubé, Cy-
rien Guimont, d'Amqui, et une
foule très nombreuse de parents
et amis.

Autre décès. — On apprend a-
vec regret la mort de Mme Paul
St-Laurent (née Cécilia Charest)
décédée dimanche. Ses funérail-
les ont eu lieu jeudi à Amqui.

HOCKEY

Voici quelques résultats de hoc-
key :

Mont-Joli a prouvé son incontes-
table supériorité sur Matane en
battant ces derniers par le compte
de 4 à 0; c'était la deuxième vic-
toire consécutive de Mont-Joli sur
le club Matane.

Les Ailes Rouges, de Causapsal,
ont été défaits dimanche, à Amqui,
au compte de 3 à 1; Amqui a ain-
si réparé sa défaite de Causapsal.

Les Castors, de Nazareth, ont dé-
fait les Red Wings du même en-
droit, dimanche, par le compte de
6 à 5. Les Castors aimeraient main-
tenant rencontrer le Bic ou St-Valé-
rien.

Dans la première partie de la se-
mi-finale pour le championnat de
la ligue du collège, le Ouellet, de
Rivière-du-Loup, a battu le Kiral-
lah par 7 à 6. La partie fut jouée
sur la patinoire du collège St-Pa-
trice.

PHIL SAVAGE A L'ORGUE CJBR

PROGRAMME

Thème : Midnight Melodies
Phil Savage
Largo Xerxes Handel
Lady Divine Nathaniel Shilkret
La-Bas Liplon - Hoérée
Silver Threads Among
The Gold H. P. Danks
Thème : Midnight Melodies

A VENDRE

Propriétés à vendre 50 x 60,
trois grands hangars, près de la
station et des bureaux de 4 gran-
des compagnies de bois. Un des
meilleurs postes. Installation de
café pouvant servir 25 repas à la
fois. Cause abandon des affaires.
S'adresser à Jos. S. Cloutier, Cau-
sapsal, P.Q.

Tél. 184 ou 16

Corinne Portugais, G.M.E.

Service privé.
Graduée de l'Hôpital Ste-Jean-
ne d'Arc. Diplômée de l'Uni-
versité de Montréal.

60, ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI.

AVIS

Je défends à qui se soit de
passer contrat pour ma maison à
une autre personne que moi-même,
je défends aussi de vendre ou don-
ner à qui ce soit mon ménage qui
est dans mes bâtisses actuelle-
ment à partir de cette date aussi
je défends à qui ce soit, d'aller
pensionner dans ma maison sans
ma permission à Amqui et de ne
pas louer aucune place de chevaux
dans mon étable.

CHARLES DRAPEAU.
Ste-A. de la Pointe-au-Père.

HOMMES DEMANDES

C'est une obligation pour un
homme qui est « bon vendeur » de
représenter une bonne maison. Fa-
mille a fait ses preuves. 200 pro-
duits garantis. Des commandes ré-
pétées dans toutes les demeures.
Conditions faciles. Avantages nom-
breux pour opérer votre propre
commerce. Pour détails et cata-
logue gratis : FAMILIX, 570 St-Clé-
ment, Montréal.

Notre
Spécialité
VÊTEMENTS
DE DEUIL

Nous compassons
à votre douleur et
vous assurons de
notre entier dé-
vouement. Si vous
ne pouvez venir
au magasin, télé-
phonez-nous.

Magasin Verreault
RIMOUSKI
196 St-Germain. Tél.: 35

OFFRANDES MORTUAIRES

Le tarif pour la publi-
cation des noms de personnes
qui ont fait des offrandes
lors d'un décès (messes,
prières, fleurs, télégrammes,
sympathies) est de 3 SOUS
par nom.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE OCCASION DE
TRANSPORT AU MONDE

Pourquoi ne pas prendre avan-
tage de notre longue expérience
dans l'organisation de voyages par
terre ou par mer ? Nous sommes
à votre entière disposition.

Adressez-vous à C. A. Langevin,
agent du Trafic-Voyageur, Paci-
fique Canadien, Gare du Palais,
Québec, représentant toutes les
compagnies de navigation océani-
que ainsi que toutes les Agences
de Voyages, ou à P. E. GINGRAS,
agent de District, Gare Windsor,
Montréal.

EXCURSIONS SPECIALES

A BON MARCHÉ
Pour tous les endroits dans
L'OUEST CANADIEN

Départs : Tous les jours du 17 fév.
au 2 mars. LIMITE DE RETOUR :
45 jours.

Billets valables pour voyager dans
voitures ordinaires.

Des billets d'excursion, valables
dans wagons-touristes, wagons-sa-
lons et wagons-lits peuvent aussi
être obtenus sur paiement d'un lé-
ger supplément, en plus du tarif
pour place de wagon-salon ou
wagon-lits.

Routes — Billets valables via
Port Arthur, Ont., Chicago, Ill. ou
Sault Ste-Marie, mais par la même
route et la même ligne dans les
deux directions.

Comment fut choisie la capitale du Canada

Avant et pendant une session parlementaire, il semble que Québec ait l'air plus capitale que pendant les autres périodes de l'année. Mais toujours, toute l'année, la vieille cité est fière de son titre de capitale provinciale. Elle a droit de l'être, ne serait-ce que pour se dédommager, pourrait-on dire, d'avoir bien failli, un jour, devenir la capitale fédérale.

Si Québec n'a pas ce titre aujourd'hui, ce n'est assurément pas de sa faute. D'en être privé, il en a voulu un peu, pendant quelque temps, aux autorités impériales, mais le titre qui lui fut octroyé, un peu plus tard, de capitale provinciale, lui a fait pardonner volontiers à la Reine Victoria de lui avoir préféré l'ancien Bytown.

On sait que la capitale du Canada fut longtemps — pendant vingt-sept ans — ambulante, car elle déménagea pas moins de sept fois de 1840 à 1867 c'est-à-dire pendant toute la durée de l'acte d'Union qui fut sanctionné par Victoria le 23 juillet 1840, et dont le principe reposait sur les bases suivantes : représentation égale pour les deux provinces du Haut et du Bas Canada ; dette du Haut Canada assumée par les deux provinces unies ; langue anglaise seule officielle. C'est sir Poulett Thompson, élevé à la pairie sous le nom de Lord Sydenham, qui s'employa à la réalisation de ce projet d'union que nous devons à un programme élaboré par son prédécesseur comme gouverneur du Canada, Lord Durham, qui voulait ainsi faire à tout jamais disparaître le groupe français du Canada.

En passant, si nous étions demeurés sous l'Union nous n'aurions eu aucune raison de blâmer, comme on le fait aujourd'hui, la France avec ses nombreux changements de ministères, car sous l'Acte de l'Union des deux Canadas, de 1840 à 1867, on a compté dix-huit changements de ministères, depuis celui de Draper Ogden jusqu'à celui de Bellevue-Macdonald.

Mais venons-en à cette circonstance qui fit manquer à Québec le titre de capitale fédérale. Sous l'Union, la capitale alla de Kingston à Montréal, de Montréal à Toronto, de Toronto à Québec et finalement à Ottawa. La dernière session du Parlement de l'Union fut tenue dans les édifices de la nouvelle capitale choisie par la reine Victoria. Ce système de capitale ambulante, on le conçoit, offrait de sérieux inconvénients dont on se plaignait depuis longtemps, en particulier celui des dépenses inutiles. Aussi, un projet de loi fut-il présenté en 1856 pour décréter qu'à partir de 1859 Québec serait le siège définitif et permanent du Parlement. On vota même une somme de \$200,000 pour la construction des premiers édifices parlementaires. Malheureusement, cette législation ne reçut pas l'approbation des conseillers législatifs, et comme on ne pouvait s'accorder on pria le gouvernement impérial de choisir et désigner lui-même une capitale pour la province du Canada.

Toutes les villes qui avaient l'ambition de devenir capitale furent invitées à faire connaître les raisons de leur prétention. Québec ne tira assurément pas de l'arrière et fut une des premières à se rendre à cette invitation des autorités impériales. Il y eut plusieurs grandes assemblées convoquées par le maire d'alors, M. Joseph Morin, pour former des comités chargés de rédiger des résolutions qui devaient être adressées à Londres. Finalement, un comité de sept membres prépara conjointement avec le conseil municipal un mémoire énonçant tous les titres que possédait Québec à garder en permanence le siège du gouvernement. Ce mémoire fut rédigé par le greffier de la cité, qui était alors notre historien national, François-Xavier Garneau. Il fut approuvé par le Conseil de la Ville dans sa forme française, et M. Andrew fut chargé d'en faire la traduction anglaise. Puis le maire Joseph Morin et un ex-maire, Ulrich-Joseph Tessier, furent nommés pour aller à Londres présenter le mémoire au pied du trône, à Sa Majesté. Ce qui fut fait. On conserve dans les archives de l'hôtel de ville de Québec ce document qui constitue une belle pièce d'histoire digne du grand historien.

Malheureusement pour Québec, la reine Victoria, avisée par ses conseillers, choisit comme capitale du Canada l'ancienne ville de Bytown, qui venait de prendre le nom d'Ottawa, et le maire de Québec fut informé de ce choix le 27 janvier 1858.

Dr. S.A.P.

Moeurs d'autrefois

A toutes les époques, il s'est trouvé des âmes pessimistes ou alarmistes pour gémir sur le destin universel des hommes et des choses et pour pronostiquer à la fin prochaine du monde. L'homme disait : « Les hommes d'autrefois valaient moins que ceux d'aujourd'hui. » Certes, tout se meut et tout change. La figure de l'humanité ne reste pas un moment la même. Ses transformations sont continues et c'est pour cela qu'elles sont si sensibles. Elles s'opèrent avec une impitoyante lenteur des forces naturelles. Elles ne s'arrêtent et ne se natent jamais. Si nous ne sommes point tout à fait semblables à nos pères, nous leur ressemblons plus que nous croyons et que nous voulons. Il est délicat de marquer les similitudes et les dissimilitudes par lesquelles nous nous rapprochons ou nous nous éloignons d'eux. On est tenté d'exagérer les uns ou les autres, à mesure qu'on les découvre.

Ainsi, il ne faudrait pas jurer que les sociétés anciennes étaient plus vertueuses que la nôtre et nous aviser de croire qu'avant nous tout était médiocre. Le monde restera toujours médiocre et meurt de bien et de mal.

Ces réflexions me sont venues à l'esprit quand je lisais, l'autre jour, une fort intéressante pièce d'archives québécoises, la correspondance de Madame Bégon, née Elisabeth Robcort, que l'on trouve dans le Rapport des Archives de Québec pour 1834-35. Ce sont des lettres privées que cette dame — née à Montréal, femme du chevalier Claude-Michel Bégon, capitaine des troupes de la marine au Canada — écrivait en 1748, de Montréal, à son gendre, Honoré Michel de la Rivière de Villebois, alors commissaire ordonnateur en Louisiane. On ne peut pas douter de la sincérité de ces lettres écrites sous forme de journal. La bonne foi de l'auteur paraît évidente. Elle est une grande sensibilité, délicate, et sans malice aucune elle s'amuse des autres. Or, dans cette correspondance assez volumineuse on peut constater que la société canadienne d'autrefois, à Montréal en particulier, et à Québec, ne différait guère de la nôtre, en somme, par ses travers, ses petits côtés, pourrions-nous dire : médisances et calomnies, intrigues et rivalités, féminines et masculines. Mais il y avait plus.

A en croire Madame Bégon d'après sa correspondance, la société de cette époque (vers 1750) passait son temps, le jour et la nuit, à danser et à boire. Elle parlait de « souleries » — c'est le mot qu'elle emploie dans une lettre du 21 janvier 1749. « Il y a eu des belles souleries, hier, au dîner chez M. de Lantaguet. Tous purent, comme on me l'avait dit, cher fils, danser un menuet avec peine ; puis il fut conclu qu'on irait chez Deschambault manger la soupe à l'oignon. Il y fut bu beaucoup de vin, surtout cinq bouteilles entre M. de Noyan et Saint-Luc qui, comme tu penses, restèrent sur la place. On mit Noyan dans une carriole en paquet et on l'amena chez lui. Les autres se retirèrent chacun chez eux ».

Et les danses, et les bals !... A bien dire tous les soirs, jusqu'à six heures du matin, et à toutes les occasions qui se présentaient et que l'on faisait très nombreuses. Madame Bégon note à répétition que le curé de Montréal ne cessait pas de tonner en chaire contre ces déportements de la société montréalaise. Elle écrit en particulier le 6 janvier 1758 : « Il a été prêché, ce matin, un sermon par M. le curé, sur les bals. Tu le connais et tu ne seras pas surpris de la façon dont il a parlé, disant que toutes ces assemblées et bals et parties de campagne étaient toutes infâmes, que les mères qui y conduisaient leurs filles étaient des adultères, qu'elles ne se servaient de ces papiers nocturnes que pour mettre un voile à leurs impudicités et à la fornication ; et faisant le geste de ceux et de celles qui dansent, il disait : « Voyez tous ces airs lascifs qui ne tendent qu'à des plaisirs honteux, que résulte-t-il de toutes ces abominations ? Qui vous permettra ensuite de manger de la viande le carême ? Qui vous donnera les absolutions ? Des confesseurs mous et lâches. »

Mais c'est pendant le séjour de quelques semaines que fit l'intendant Bigot à cette époque — et Bigot acheta même, à cette fin, la propre maison de Madame Bégon, — qu'on en vit de belles dans la société montréalaise de 1749. Bigot avait même apporté, raconte Madame Bégon, sur des vastes traîneaux, sa fameuse argenterie qui l'accompagnait partout où il allait. Alors, tous les jours on se mettait à table à six heures et on se levait à onze heures pour danser ensuite jusqu'à six heures. A la suite d'un bal du samedi l'intendant fit dire au curé de vouloir bien retarder la messe, mais ce dernier n'obtempéra pas à l'ordre de Bigot qui fut « fort mécontent », note Madame Bégon. Et que d'autres petits faits et traits de mœurs du genre pas très

édifiants on peut relever dans cette correspondance d'il y a près de deux siècles et qui ne tendent pas à prouver que nos ancêtres ne valaient peut-être, moralement, pas beaucoup mieux que... leurs chétifs arrière-petits-enfants !

Serge DUHAMEAU.

QUEL PLAN SUGGEREZ-VOUS ?

POUR L'AMENAGEMENT DU FUTUR PARC DE LA RUE SAINT-GERMAIN

UN CONCOURS OUVERT A TOUS. ORGANISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. — PRIX DE \$25. A GAGNER.

En vue du parc que la ville projette d'élever sur l'emplacement qui sera créé par le remplissage du fond de grève en dedans du mur de soutènement construit par le gouvernement, vis-à-vis de la cathédrale et des immeubles des Soeurs de la Charité, le Conseil municipal a décidé de faire un concours ouvert à tous pour suggérer un plan d'aménagement du futur parc.

Cet appel escompte l'esprit civique des citoyens et leur désir d'embellir notre ville, mais comme stimulant le Conseil a voté un montant de \$25.00 qui sera donné en prix au plan qu'il jugera le plus pratique et le meilleur.

Sans qu'il soit nécessaire que le plan soit strictement à l'échelle, il devra cependant tenir compte des dimensions et des proportions.

On devra prévoir : entrées, allées, gazons, plates-bandes, ornementation, illumination, arbres, etc.

Le monument du Sacré-Coeur disparaîtra probablement du parc par son transport sur le terrain du presbytère, en face.

La longueur du terrain, entre la propriété de monsieur J.-A. Verreault et celle de monsieur Adh. Lepage, est de 787 pieds, et la largeur, du trottoir au mur de soutènement, de 145 pieds.

Il faudra toutefois prévoir un terre-plein et un talus avec escaliers près du trottoir, le niveau du parc devant rester plus bas que celui de la rue.

Ces détails seront publiés par le « Progrès du Golfe » et les plans devront être déposés à l'hôtel de ville au plus tard le premier avril.

EN PAGE 5: Notes locales et autres nouvelles

M. EMMANUEL D'ANJOU CANDIDAT LIBERAL

Il a été choisi comme tel par la convention du 12 février.

La Convention pour le choix d'un candidat du parti libéral à l'élection du 26 mars a eu lieu lundi après-midi, dans la grande salle de l'Arsenal. Environ 2000 personnes y assistèrent. L'assemblée s'ouvrit à 4 h. p.m., présidée conjointement par le Dr L.-J. Moreault, député du comté à l'Assemblée législative, M. Félix Michaud, de Trois-Pistoles, M. le Dr J.-A. Ross, de Mont-Joli. Le Dr Gérard Langis et M. Arthur St-Onge, avocat, agirent comme secrétaires.

Le Dr Moreault donna, au début, des explications sur la procédure du choix à faire, selon le désir de la majorité. Des 34 paroisses du comté, 11 étaient favorables à la convention par délégués. Comme les autres paroisses n'étaient pas opposées à ce que l'élection du candidat fut faite au moyen d'un vote à large des libéraux présents plutôt que d'un vote de délégués suivant le mode traditionnel, ainsi qu'il ressortait de l'opinion générale consultée et exprimée sur-le-champ, on décida que tous les libéraux présents seraient admis à voter pour le choix du candidat.

Le seul nom qui fut proposé à la convention fut celui de M. Emmanuel D'Anjou, ancien député du comté à la Chambre des Communes. M. D'Anjou déclara qu'il acceptait la candidature et qu'il combattrait la conscription contre tout gouvernement qui tenterait de l'imposer. Quelques autres personnes adressèrent également la parole.

Bien que prié de briguer les suffrages comme candidat par un groupe d'électeurs, M. J.-Adalbert Landry, ancien maire de Mont-Joli et homme d'affaires bien connu, ne posa pas sa candidature devant la convention, et à la fin de celle-ci il déclara qu'il n'avait rien à dire pour le moment. On nous rapporte que M. Landry et ses partisans auraient servi un protégé aux quartiers généraux du parti contre l'irrégularité possible des procédés. Et on ne sait encore s'il briguera les suffrages, indépendamment du choix de la convention du 12 février.

Le candidat officiel, M. Emmanuel D'Anjou, a représenté le comté de Rimouski à Ottawa de 1917 à 1924, alors qu'il démissionna pour être nommé registraire, la fonction ayant été laissée vacante par le décès de M. Edouard Letendre. Il le fut jusqu'à 1927. Son successeur au bureau d'enregistrement fut M. Elisée Moreault, le registraire actuel. En 1924, sir Eugène Fiset devint

SYNDICAT DE DEBARDEURS

La semaine dernière, M. Lauréat Morency, secrétaire des syndicats catholiques de Québec, prononça, à Rimouski-Est, une conférence préliminaire à la formation d'une association des débardeurs de cet arrondissement.

Le conférencier, présenté par M. Gérard Legaré, donna une idée de la formation d'une telle association et de sages conseils quant aux moyens à prendre pour unir tous les travailleurs.

Après cette conférence, l'on décida de former sur-le-champ une association, qui aurait pour nom « Le Syndicat Catholique des Débardeurs du Havre de Rimouski-Est ».

Pour préparer la constitution

député à Ottawa par l'élection complémentaire qui suivit la démission de M. D'Anjou.

REUNION DES INSPECTEURS DE LA COLONISATION

Hier et aujourd'hui, s'est tenue à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. Alphonse Guimont, I. F., de Rimouski, la réunion des inspecteurs du Ministère de la Colonisation, à laquelle assistaient une trentaine de membres, entre autres M. Régis Lavoie et M. J.-A. Cloutier, I.F., chefs du Service Extérieur du Ministère de la Colonisation de Québec. Le but de cette convention est d'uniformiser l'administration et d'étudier les problèmes de la Colonisation dans le district de Rimouski, qui comprend les comtés de Rimouski, Matapédia, Bonaventure-Ouest, Matane, Gaspé-Nord et Gaspé-Ouest.

Dans l'après-midi de jeudi, M. le chanoine Adolphe Tremblay, curé de la Cathédrale, rendit visite aux congressistes et leur adressa la parole.

Un banquet clôturera ces as-



Cette photo représente l'autobus faisant le service d'hiver entre Rimouski et Lac-des-Aigles, à son arrivée à Rimouski avec 22 passagers.

SERVICE-AUTOBUS

RIMOUSKI - LAC-DES-AIGLES

ALBERT LAVOIE, prop.

Un voyage tous les jours entre ces deux points à prix modérés.

Le service de transport le mieux organisé de tout le comté.
Tél. L. D. 11

du nouvel organisme et les termes d'une convention collective, un bureau de direction a été formé, composé de M. Jean-Marie Desrosiers, président, M. Jos. Boutin, 1er vice-président, et M. Laurent Lepage, 2ème vice-président. M. Edmond Lavoie a été élu secrétaire et M. L.-Ph. Banville, trésorier. Les deux directeurs seront MM. Alexis Lebouillier et Antonio Lauzier.

Cette association a été formée dans le but de protéger et de prendre les intérêts des ouvriers du port de Rimouski, qui travaillent au chargement et au déchargement des navires.

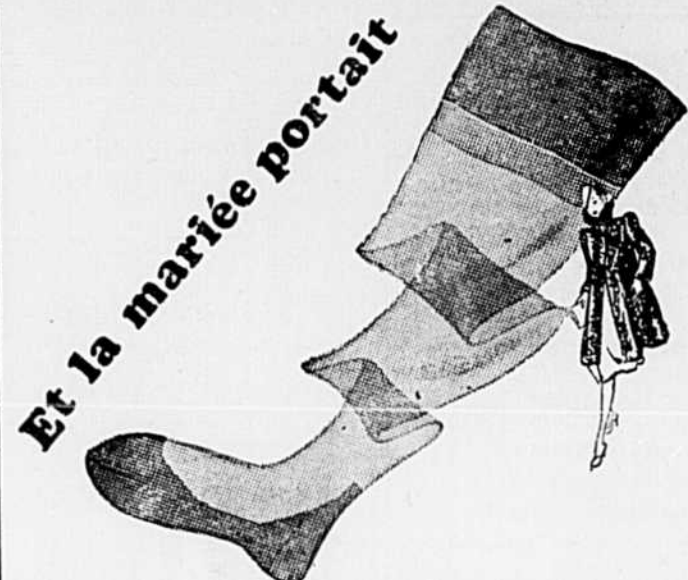
AU ST-GEORGES

Pour Messieurs

EXIGEANTS

ELEGANCE
CONFORT ET
QUALITE

Les chaussures du St-Georges font bien à vos pieds.
Strider \$7.00
Ritchie \$6.00
Valmore \$4.50 \$5.00
Différentes largeurs, toujours en stocks pour mieux s'ajuster à votre pied.



DES BAS CHATELAINE

Chiffon diaphane85
Teintes pâles 1.15



BAS EN CACHEMIRE DE LAINE

La variété des dessins du

PRINTEMPS

EST AU GRAND COMPLET

La paire 55c. 2 pour \$1.00

Votre CHEMISE

MONSIEUR

Grandeur régulière avec longues manches. Dessins rayés et de fantaisie \$1.50
Couleur unie, pastel, bleu, brun, vert \$1.95



Déjà les modèles du printemps nous arrivent. Pour avoir votre point et le soulier que vous préférez, faites votre choix de bonne heure.

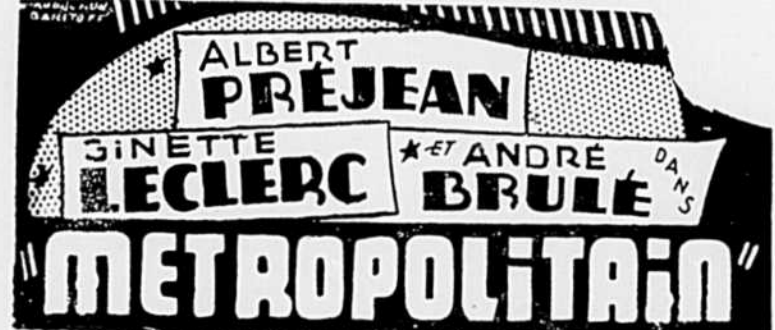
Le ST-GEORGES
Le Petit Bolero
L'Élegant.

3.25

LE MAGASIN ST-GEORGES

- AU CARTIER

LES 18-19-20 FEVRIER — DIMANCHE, LUNDI, MARDI



Avec nouvelles Eclair-Journal et comédie

LES 21-22 FEVRIER — MERCREDI, JEUDI



Avec sujet court.

LES 23-24 FEVRIER Le plus grand des drames
Pour deux jours seulement, vendredi et samedi
« LA PASSION »
JESUS OF NAZARETH

Une réalisation grandiose
Avec 9ème épisode de la série FLYING G-MEN et sujet court.

VIGNETTES

EN LIGNE OU DEMI-TON SUR CUIVRE OU SUR ZINC

TELEPHONE 100
DESSIN Photographure CLICHÉS
BLAIS

Rimouski
IMPRIMERIE BLAIS, RIMOUSKI.



Pour la ...

Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.
ALLEZ A

L'Imprimerie Gilbert Ltée.
RIMOUSKI.